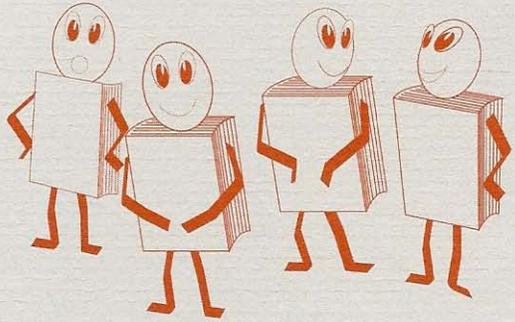


HORS-TEXTE



Bulletin de l'AGBD - Genève
Novembre 2010 - No 93



ce qu'ils ont dit

Soit dit en passant, travailler dans une bibliothèque ne vous condamne pas forcément à lire des livres. Ni à les écrire, d'ailleurs. Sauf concours de circonstances imparables.

Vous condamne tout de même à aimer les manipuler, à veiller scrupuleusement à ce que chacun soit rangé à sa *juste* place, un livre mal rangé est virtuellement mort ; les livres « pas en place », « manquants », disparus sans laisser de traces, ce n'est jamais bon pour le moral des bibliothécaires. (...) Vous condamne, c'est mon rayon, à les inspecter sur toutes les coutures, titre, patronyme, date de naissance, lieu d'origine... Devant mon écran, je leur assigne un numéro de sécurité sociale, si l'on peut dire, une cote, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur leur identité, qu'ils soient confortés dans leur singularité et puissent coexister dans l'immense vivier des ouvrages de la bibliothèque, en sortir pour aller chez n'importe qui, en revenir sans qu'on les regarde en chiens de faïence.

A force de côtoyer les livres, j'ai fini par me persuader qu'ils sont comme des enfants ou des vieux, on contrôle strictement leurs allées et venues, s'ils ont bonne façon pour sortir, on les rappelle à l'ordre quand ils tardent à rentrer, on prend soin d'eux, on gomme les traces laissées par des rencontres peu souhaitables. Ils sont même à l'image de tous les êtres puisque, conçus, accouchés dans la douleur, ils naissent au grand jour sur les grands boulevards, sous le feu des projecteurs ou seulement dans l'ombre d'une arrière-cour, sont critiqués, adorés, démolis, portent beau, meurent trop jeunes au pilon ou vieillissent plutôt bien, se chiffonnent, s'abîment physiquement.

Finissent parfois brûlés en sorcières. (*Ce n'était qu'un prélude : là où on brûle les livres, on finit par brûler aussi des hommes.* Heinrich Heine. Mais encore une fois je vais un peu vite en besogne, chaque chose en son temps ; celui de Heine va venir tantôt.)

Anne-Lise Grobéty

EDITORIAL

Il y a 20 ans, le 25 septembre 1990, Genève perdait une de ses grandes figures politiques, André Chavanne. Magistrat en charge du Département de l'Instruction Publique de 1961 à 1985, il a été un fervent promoteur de la démocratisation des études et d'une Ecole offrant à toutes et tous, quelle que soit l'origine sociale ou le sexe, une large égalité des chances. A cet égard il avait compris le rôle essentiel des bibliothèques scolaires et voulu que chaque établissement des degrés secondaires 2 et 3 (Cycle d'Orientation et postobligatoire), soit doté d'un centre de documentation, géré par des professionnels. Humaniste d'obédience rabelaisienne, il avait en outre constitué une bibliothèque personnelle de 4000 ouvrages dont les fleurons sont aujourd'hui à la Bodmeriana. Notre collègue Véronique Debellemanière, bibliothécaire-documentaliste-responsable au CEC André-Chavanne¹, en retrace la carrière, de fort *belle manière*² dans nos colonnes.

De son côté, Susana Cameàn des BM genevoises, a pris son bâton de pèlerine, pour aller à Saint-Jacques-de-Compostelle et nous rendre compte du congrès IBBY (acronyme anglais de l'Union internationale pour les livres de jeunesse) ; promotion de la lecture, lutte contre l'analphabétisme, promotion des minorités linguistiques, dans une monde multiculturel où la notion de *langue du berceau* devrait remplacer celle de langue maternelle, tels étaient les thèmes abordés lors de ce congrès. Autre congrès, autre lieu, l'IFLA tenait ses assises à Göteborg, centré sur Haïti, l'Afrique et le web 2.0 ; Jean-Philippe Accart et Madeleine Duparc y étaient et nous donnent leurs impressions. Enfin pour sa part, Florent Dufaux nous offre sa contribution au congrès de BIS (qui s'est tenu à l'emblématique R**** Learning Center de l'EPFL en septembre dernier) portant sur les passionnantes réflexions des discothécaires des BM, sur l'avenir de la musique en bibliothèque, à l'heure de sa dématérialisation.

Avec Pablo Iriarte et Jan Krause nous revenons à nos postes de travail, ils nous présentent en effet, OpenILLink, logiciel libre de gestion des commandes de documents, un nouvel outil de travail déjà fort apprécié dans les bibliothèques universitaires médicales romandes.

¹ Il fut la première personnalité contemporaine et le seul homme politique à voir son nom donner à une école. Il est à parier qu'aucun de ses successeurs ne méritera cet honneur, même si on n'oubliera pas le beau geste de Dominique Föllmi, qui avait accompagné une fillette turque sans-papiers à son école en 1986, aboutissant à la pleine admission de tous les enfants clandestins dans l'école genevoise en 1991.

² Que Véronique et vous lecteurs me le pardonniez, j'ai cédé à la tentation de cet incontournable jeu de mots, mais je me dois d'ajouter qu'il est rare qu'il y ait une telle corrélation entre un patronyme *signifiant* et la personne qui le porte ; ainsi pour ce qui me concerne, *Monnier* provenant (peut-être) de *petit moine*, vous mesurez le hiatus !

Enfin Hors-Texte a voulu rendre hommage à Anne-Lise Grobéty, notre collègue du département des manuscrits de la BPU de Neuchâtel, mais surtout la grande écrivaine que l'on sait ; elle savait sculpter les mots de sa plume magnifique, avec infiniment de poésie, comme je l'ai écrit sur swiss-lib lors de son décès. Notre rubrique *Ce qu'ils ont dit* reprend donc un extrait d'un de ses livres, tandis que j'égrène, pour ma part, quelques souvenirs personnels de notre commune relation, puisque nous partagions en effet goût de mots et cousinage.

Au terme de mon avant-dernier éditorial, je vous souhaite, comme toujours, bonne lecture de ce solide numéro d'automne, sans oublier d'en remercier chaleureusement les auteur(e)s.

Eric Monnier

Précision

Dans notre précédent numéro (92, juin 2010), la signature de l'article *Deux romandes au Japon* a malencontreusement disparu, sans doute tombée dans la Mer du Japon. Nos 謝罪 (Shazai) à Marianne Tsioli, qui en est donc l'auteure.

BILLET DU PRESIDENT ou le regard numérique

Aux bien 320 membres de l'AGBD,
Ô lecteur de Hors-Texte,

Toutes celles et ceux qui ont eu la curiosité de visiter le Rolex Learning Center de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ont pu constater combien l'idée d'une bibliothèque moderne se libère du corset étriqué des définitions classiques. Les bouleversements apportés par les technologies de l'information et de la communication bousillent irrémédiablement en retrait qui ne s'adapte pas rapidement aux changements. La bibliothèque du futur se conjugue déjà au présent.

La virtualité n'a cependant pas encore évacué l'assise physique de nos bâtiments. Je veux même me réjouir que cette année 2010 ait encore vu « pousser » ou achever d'être rénovées des bibliothèques dans notre région. Depuis le 22 février dernier, l'ambitieux Rolex Learning Center accueille de 7 heures à minuit un public pluriel (et non seulement les étudiants de l'EPFL) dans une ambiance féconde à la réflexion, au partage, au plaisir... et à la recherche d'information documentaire. En mars dernier, la Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA) a rouvert ses salles rénovées et réaménagées pour la plus grande joie de ses utilisateurs. Tout récemment, la Bibliothèque Ernst et Lucie Schmidheiny (comprenez la bibliothèque de la Faculté des sciences de l'Université de Genève) a elle aussi ouvert ses portes sur de nouveaux espaces et sur une collection unifiée après fusion des bibliothèques de physique, chimie, biologie et sciences pharmaceutiques. L'avenir proche verra encore des projets se concrétiser. Ainsi, le vote positif du 26 septembre dernier pour l'agrandissement du Musée d'ethnographie de Genève (MEG) va-t-il offrir de nouveaux locaux à la bibliothèque du MEG. Rendez-vous en 2014 pour son inauguration !

Qu'elles soient temple du savoir ou espace polymorphe d'appropriation des connaissances, nos bibliothèques ne se déclinent plus uniquement en nombre d'ouvrages ou en métrages linéaires occupés. Au fonds tangible s'ajoute le versant virtuel, les liens vers l'infini – ou presque – de la Toile. Nous ne marchons plus vers le numérique ; nous y sommes. Que ne faut-il se réjouir que la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne ait achevé, en partenariat avec Google, la numérisation de 100'000 titres de son fonds ancien ? De cette valorisation des imprimés des siècles passés à la mise en ligne de la production actuelle, la jointure est encore à faire. Du moins dans nos bibliothèques. Car les éditeurs ou les « librairies » en ligne (Amazon notamment) ont, semble-t-il, pris le train des liseuses électroniques et les

noms d'e-book ou d'iPad font déjà partis du langage courant¹. Le prêt de fichiers électroniques textuels, musicaux ou audiovisuels existe déjà. Si à Genève plusieurs bibliothèques scientifiques le proposent depuis quelques années – je pense entre autres à la bibliothèque du CERN –, les bibliothèques de lecture publique pourraient, elles aussi, franchir le pas prochainement. Et c'est heureux.



C'est heureux, aussi, parce que l'AGBD est active dans cette révolution à Genève. Le Département de la culture de la Ville de Genève a sollicité l'AGBD en vue d'organiser une formation sur les enjeux de la numérisation pour ses bibliothécaires. Au-delà du plaisir d'être reconnue comme interlocutrice par l'un des principaux employeurs de bibliothécaires du canton, notre association tient son rôle en proposant son savoir-faire et ses connexions avec notre monde professionnel pour qui le demande. La Ville de Genève a souhaité que cette formation soit ouverte au plus grand nombre, employés ou pas de la Ville. Je ne boude donc pas mon plaisir de vous inviter à saisir cette opportunité en participant à cette journée qui aura lieu début décembre. Les informations pratiques suivront sous peu.

Cette dernière livraison de l'année de Hors-Texte est aussi l'occasion pour moi, au nom du comité, de vous souhaiter une douce et festive fin d'année.

Pierre Boillat

¹ Je vous renvoie au décupant dossier « L'héritage de Gutenberg se virtualise ! E-books et al. » dans *Arbido*, 3/2010.

HOMMAGE A ANNE-LISE GROBETY

Anne-Lise, je me souviens des framboises que nous chapardions dans le jardin de notre grand-mère, au risque de nos oreilles, mais pour le plaisir de nos papilles, ce jardin que tu évoques dans *Zéro positif*. Je me souviens des parties de cache-cache avec nos cousins, autour du rucher du grand-père (mais déjà tous deux nous aimons nous plonger dans les livres, tandis que les autres jouaient au foot). Je me souviens de nos *improvisations* théâtrales, à Beau-Site, où nous disposions d'une *vraie scène*, dans cette grande maison des Unions Chrésiennes de Jeunes Gens, dont tes parents étaient concierges (devenue depuis le siège du Théâtre Populaire Romand, ce sont de vrais comédiens et comédiennes qui aujourd'hui y jouent). Je me souviens que nous nous croisions à la Bibliothèque des Jeunes, où tu « cinglais vers les rayons *romans* », tandis que je lisais Tintin, assis à une de ces « petites tables à huit côtés (...) oubliant d'enlever [mon] bonnet », comme tu le décris dans *Compostblues*¹. Je me souviens que nous écoutions religieusement Barbara, dont j'avais enregistré un récital diffusé par *Radio Lausanne*, sur mon magnétophone à bandes en collant le micro contre le poste, à des années-lumière du podcast. Je me souviens de tes premiers écrits dans les *Herbes folles*, la revue du Gymnase de la Tchaux. Je me souviens de la sortie de ton premier livre, *Pour mourir en février*, assorti du *Prix Georges-Nicole*, et de la fierté de toute la famille, éblouie par l'honneur qui t'était fait, toi fille d'ouvrier. Je me souviens, plus tard, de nos trop brèves rencontres au Salon du livre, où nous échangeions quelques mots sur l'écriture et nous donnions des nouvelles de nos enfants. Je me souviens de cette belle soirée, dans la petite bibliothèque d'Allonzier-la-Caille, où tu étais venue rencontrer tes lecteurs, dans le cadre de *Lettres frontières*, après la sortie de *La Corde de mi*. Je me souviens la dernière fois que nous nous sommes vus, avec Alain ton compagnon, et juste quelques autres personnes, pour un repas chaleureux, que nous avons concocté, Brigitte et moi, dans notre maison, au flanc du Salève ; c'était l'an dernier, pour mes 60 ans, beau cadeau que ma femme m'avait fait de t'inviter, qui prend aujourd'hui une saveur particulière, mélange de larmes et de reconnaissance. Et je me souviens, hélas, de ce jeudi matin, 7 octobre, où l'annonce de ta mort, au journal de 7 heures, nous a littéralement pétrifiés dans la douleur. Je me souviens de notre montée en catastrophe, au temple de la Chaux-du-Milieu, ce même jour, où ta famille et tes amis les plus proches te disaient *adieu* et te rendaient hommage. Je me souviens que j'ai pu, le cœur serré, te dire moi aussi quelques mots, qui m'ont permis d'apaiser un peu ma peine. Je me souviens de ce clin d'œil incroyable, que le monde du livre t'a adressé, à l'instant même où les portes du temple

s'ouvriraient, à l'issue de la cérémonie, en faisant passer, par hasard – qui sait ? – le bibliobus neuchâtelois, devant le parvis. Je me souviens, au sortir du temple toujours, de la lumière magnifique et glorieuse, cette lumière dont le Jura a le secret en automne, avant la longue plongée dans l'hiver. L'hiver, la saison qui t'a vu naître, il y a moins de 61 ans.
Repose en paix, belle *Fiancée d'hiver* !

Eric Monnier

*Fiancée d'hiver, je suis née. Fiancée d'hiver, je persiste et finirai.
Mais je n'aurai pas peur quand la secousse m'arrachera à ma terre. Car de vous avoir aimé, j'ai appris que mes limites étaient bien au-delà des contours de mon corps ; c'est comme si je m'allongeais et m'étirais déjà loin au-delà de moi-même, vers ces territoires d'inconcevables infinis...*

Anne-Lise Grobéty, extrait de *La Fiancée d'hiver*
In : *Défense d'entrer et autres nouvelles*. – Carouge : Zoé, 1984 (Coll. MiniZoé)

Pour en savoir plus, consultez le site de l'éditeur principal d'Anne-Lise Grobéty, Bernard Campiche, soit : <http://www.campiche.ch/pages/auteurs/Grobety.html>



¹ Association suisse des libraires de langue française, 2000

HOMMAGE A ANDRE CHAVANNE

(2 juillet 1916 à Paris – 25 septembre 1990 à Genève)



André Chavanne a été l'une des grandes figures politiques genevoises. Magistrat de l'exécutif de 1961 à 1985, il est l'homme politique genevois qui sera resté le plus longtemps en fonction de tout le vingtième siècle. André Chavanne est décédé il y a 20 ans, le 25 septembre 1990.

Artisan acharné de la démocratisation des études, André Chavanne œuvra pendant six législatures pour une école décloisonnée offrant une égalité des chances pour tous. C'était là son mot d'ordre. L'institution scolaire mise en place par sa volonté et son travail pendant près d'un quart de siècle fut plébiscitée en décembre 1984 par le canton de Genève. A sa mort, Genève s'est sentie orpheline. Les très nombreux articles publiés alors, les hommages qui lui furent rendus, ainsi que le dernier adieu du peuple genevois à ce grand homme d'Etat en attestent.

Un homme de cœur

André Chavanne était un homme à la forte et riche personnalité, reconnu pour sa chaleur rayonnante. Sympathique et disponible malgré ses nombreuses obligations, il avait un humour contagieux et un sens très fort de la pédagogie. Sa faconde naturelle l'avait rendu extrêmement populaire.

Un homme de conviction

André Chavanne fut également un homme de conviction, un humaniste reconnu pour son ouverture et son sens de la justice.

Chargé d'enseignement pour l'UNESCO en Equateur durant l'année 1952-1953, il développe lors de ce séjour une extrême sensibilité à la misère humaine et à l'exploitation des plus démunis :

« La misère des gens, l'utilisation de la misère des gens me met en colère [...]. Je hais l'apartheid [...] ». « La différence qu'il y a à enseigner aux enfants...les droits de l'homme, le respect de l'homme, l'amour de l'homme ! [...] »¹
« J'aime les minorités et les faibles, ce qui me permet de haïr les racismes, les surhommes des affaires et de la politique ». ²

Elevé dans le catholicisme puis agnostique dans sa vie d'adulte, socialiste de cœur et d'action, il s'engage dans la vie politique genevoise et devient un militant du Parti socialiste dont il tient le gouvernail pendant 4 ans, de 1957 à 1961. Ses convictions sociales le conduisent à prendre la défense des plus petits, des immigrés et des réfugiés. Parrain de la Coordination antiraciste, il lutte pour le droit d'asile et le respect des droits de l'homme.

« Je suis chrétien, quoique agnostique, c'est à dire que les Béatitudes : exaltation de la non-violence, de l'amour des pauvres, de la volonté de service, représentent pour moi la seule morale possible, bien qu'elles ne soient aujourd'hui nulle part mises en action, ce qui explique les difficultés de nos sociétés armées, sociétés qui exaltent la violence et la ruine des hommes entre eux. »³

André Chavanne intervient en 1968 avec M. Denis van Berchem, alors recteur de l'université, pour faire arrêter l'intervention de la police dans les manifestations des étudiants :

« Les émeutes n'arrangent rien, mais leur prétexte est valable. Heureusement que les étudiants protestent. Cela prouve qu'ils ont encore assez de générosité pour en prendre le risque [...] »⁴

Après son retrait de la vie politique, il continue à marcher en tête des manifestations concernant les causes humanitaires.

Un homme d'action

Fervent défenseur de l'école républicaine, très ouvert à la concertation avec les fonctionnaires, les syndicats, les parents d'élèves et les associations, André Chavanne, tout en essayant avec combativité le front des critiques qui n'ont pas manqué de s'élever tout au long de ses mandats, met en œuvre différentes réformes votées à l'unisson par les partis politiques :

- La rénovation de l'enseignement

¹ BERNARD, Daniel, réal. *La lime et l'étau : portrait d'André Chavanne*. Genève : SERVICE DES MOYENS AUDIOVISUELS, 1985. 1 DVD-Video, 30 mn

² M.-C. L. «Le sens d'une vie : les obsèques d'André Chavanne». La Suisse, 29 09 1990

³ Ibid.

⁴ *Mai 68 en Suisse. Chronique et images : L'époque des soulèvements et de la contestation : 1966-1967-1968* / coll. dir. par André Eiselé ; avec la collab. de Claude Torracinta. Prilly : Eiselé, c1982-1988. Vol. 10, p. 221-223

- L'introduction de la bureautique et de l'informatique à l'Ecole Supérieure de Commerce
- L'adaptation de l'Ecole d'Ingénieurs aux normes fédérales
- La démocratisation des études
- La formation professionnelle
- L'égalité de la formation entre garçons et filles
- La création du cycle d'orientation accessible à tous (repris du conseiller d'Etat Alfred Borel à qui André Chavanne a succédé à la tête du DIP). 17 CO ont été construits lors des mandats de Chavanne.
- La création de la maturité artistique
- Le Collège du soir pour adultes
- Les cycles à options
- L'Ecole de culture générale
- L'ouverture de l'université aux sans-maturité et au 3^e âge

André Chavanne fait de l'école de Genève un exemple d'ouverture et de démocratie. Luttant contre l'inégalité des chances, il souhaite que tous les jeunes, sans distinctions sociales, puissent accéder à l'instruction et à l'éducation. Les compétences doivent être valorisées, les femmes doivent pouvoir accéder aux postes à responsabilités, les enfants d'immigrés doivent être intégrés au mieux dans la société. L'origine sociale, la situation matérielle ne doivent plus être des éléments déterminants de réussite :

*« [...]Il ne s'agit certes pas d'envoyer tout le monde à l'Université : bon nombre s'y ennuieraient et y perdraient leur temps, alors qu'ils pourraient être heureux et se réaliser bien mieux dans un métier manuel ou dans une activité du secteur tertiaire. L'objectif est que chacun ait la faculté de donner toute la mesure de ses capacités là où elles pourront le mieux s'épanouir, et qu'aucun obstacle matériel ou social ne vienne s'opposer à son projet ».*⁵

Alors qu'il est assistant à l'université, il commence à enseigner la physique à l'école supérieure technique de Genève (l'ancien "Technicum"). Il poursuit cette activité, pour les formations de jour et aux cours du soir, pendant 20 ans – de 1941 à 1961 –, avec une interruption en 1952-1953, lorsqu'il est en mission de l'Unesco en Équateur.

Dans les années 1970, un climat d'insécurité émerge suite aux turbulences économiques. Le marché de l'emploi devient difficile. Pour que les jeunes en difficulté et les plus défavorisés puissent s'épanouir, des moyens pédagogiques adéquats, des aides financières, des mesures d'appui et de rattrapage sont mises en place. Les effectifs en classe sont réduits.

⁵ Projet de texte du Président [André Chavanne]. *CO-Parents*, n° 110, novembre-décembre 1985

Chavanne œuvre également dans les années 1975-1976 pour accueillir sous le même toit élèves et apprentis. Notre établissement poursuit aujourd'hui dans cette voie.

Le rôle d'André Chavanne dans la création des bibliothèques scolaires est déterminant. Bon nombre de bibliothèques scolaires, qui étaient jusque là bien souvent de simples dépôts de livres, sont modernisées et transformées en centres de documentation, gérés par un personnel qualifié et diplômé. Ces quelques extraits en attestent :

1965 - « *Plusieurs écoles secondaires peuvent désormais disposer des services d'un ou d'une bibliothécaire qualifié/e dont l'activité permet le développement du prêt aux élèves et aux maîtres. Il convient de signaler, dans cet ordre d'idées, que les élèves de l'Ecole supérieure de jeunes filles (bâtiment de la rue Voltaire) ont été initiées au fonctionnement de leur bibliothèque et à l'utilisation de ses ressources.* »⁶

1966 - « *En ce qui concerne les bibliothèques scolaires, le Département a continué systématiquement les efforts entrepris pour mettre à disposition des écoles le personnel capable de gérer efficacement et d'animer ces petits centres culturels.* »⁷

1972 - « *On sait l'importance des bibliothèques et des moyens audio-visuels dans l'enseignement d'aujourd'hui. Dans chacun des quatre collèges, les directeurs suivent de près leur développement et leur utilisation. ... Dans la perspective d'un enseignement qui tend à faire participer toujours plus les élèves à l'acquisition de leur propre savoir, un centre de documentation devient un instrument de travail nécessaire et déjà très sollicité.* »⁸

1975 - « *Les centres de documentation sont rendus de plus en plus nécessaires par la pédagogie moderne. Les problèmes de gestion et d'utilisation qui en résultent apparaissent donc dans chaque école. La direction générale de l'enseignement secondaire a constitué une commission réunissant les représentants de toutes les écoles secondaires. Au cours de plusieurs séances ont été mises au point des procédures qui faciliteront les échanges d'expériences et la collaboration entre les centres de documentation.* »⁹

Le Mémorial du Grand Conseil pour l'année 1983 fait état dans sa séance du 15 décembre 1983 du "Projet de loi ouvrant des crédits pour la modernisation de l'école de commerce de Saint-Jean (Proposition du Conseil d'Etat.) (PL5559)" :
« *Ainsi, nul n'ignore le développement des moyens d'information. L'enseignement ne peut plus seulement inculquer, une fois pour toutes, de*

⁶ Rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 1965, p. 71

⁷ Rapport de gestion du conseil d'Etat pour l'année 1972, tiré-à-part du DIP, Enseignement secondaire, p. 53

⁸ Rapport de gestion du conseil d'Etat pour l'année 1966, Enseignement secondaire, p. 95

⁹ Rapport de gestion du conseil d'Etat pour l'année 1975, tiré-à-part du DIP, Enseignement secondaire, p. 43

bonnes connaissances aux élèves, il doit à présent habituer ceux-ci à rechercher, analyser et sélectionner les informations nécessaires à leur travail, et les inciter à traiter efficacement la documentation qui inonde chaque profession. Il en résulte que les anciennes bibliothèques scolaires, modestes dépôts de livres ouverts aux élèves pendant quelques heures hebdomadaires, sont devenues de modernes centres de documentation, supports fondamentaux de toutes les disciplines enseignées. Les élèves y travaillent à toute heure, en groupes ou individuellement, ils y trouvent les documents et dossiers concernant les domaines qu'ils étudient, ils y effectuent des recherches, etc.

Tous les bâtiments d'enseignement secondaire réalisés ces douze dernières années ont été conçus et équipés en fonction de cette évolution. Le bâtiment de l'école supérieure de commerce de Saint-Jean est ainsi devenu le plus mal équipé en la matière, avec un seul local de 75 m² pour remplir cette fonction pédagogique devenue essentielle.»¹⁰

1985 - « Les anciennes bibliothèques scolaires, modestes dépôts de livres à disposition des élèves, ont, dans tous les bâtiments d'enseignement secondaire construits depuis plus d'une décennie, été remplacés par de véritables centres de documentation qui sont devenus indispensables pour habituer les élèves à s'initier dans la recherche, l'analyse, la sélection, le traitement efficace de la documentation qui inonde chaque profession.»¹¹

Ainsi les armoires, coins lectures et dépôts deviennent progressivement de véritables centres de documentation, des «petits centres culturels » partenaires de tous les membres de la communauté scolaire, « rendus nécessaires par la pédagogie moderne », des « instruments de travail nécessaires » dont la « fonction pédagogique est devenue essentielle », des « supports fondamentaux de toutes les disciplines enseignées », des médiateurs du savoir dans une société où l'information commence à tenir une grande place. Un personnel qualifié est embauché, les élèves sont initiés à l'utilisation des ressources nécessaires à leur travail scolaire.

En outre, les centres de documentation doivent permettre l'acquisition d'un savoir qui sera profitable à chaque élève dans sa future profession.

En 2005, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) et l'UNESCO adoptent ensemble la *Proclamation d'Alexandrie* établissant la maîtrise de l'information comme un droit humain : « La maîtrise de l'information est au cœur de la formation tout au long de la vie. Elle permet aux gens, dans tous les chemins de la vie, de chercher, d'évaluer, d'utiliser et de créer l'information pour des objectifs personnels, sociaux,

¹⁰ *Mémorial du Grand Conseil pour l'année 1983*, pp. 4838-4839

¹¹ *Mémorial du Grand Conseil pour l'année 1985*, p.1954

professionnels et éducationnels. C'est un droit humain de base dans un monde numérique qui apporte l'intégration de tous les peuples.»¹²

Le document *Stratégie à moyen terme, 2008-2013* publié par l'UNESCO¹³ cite encore la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication comme étant un de ses objectifs stratégiques et primordiaux.

Les notions relatives à l'intelligence informationnelle et économique, la culture et la veille des entreprises se sont développées lors de ces dernières années, soulignant l'importance de la maîtrise de l'information pour la citoyenneté et la vie économique en général, corroborant les actions de la magistrature d'André Chavanne.

Un homme de passion

Belletrien dans l'âme¹⁴, André Chavanne fut un humaniste érudit, amoureux des livres, passionné de littérature et d'histoire des sciences.

Pendant 50 ans il réunit une très riche bibliothèque personnelle de près de 4000 ouvrages dont il est très fier, composée surtout d'ouvrages d'auteurs ayant marqué l'image, les progrès et le rôle de la science dans la société, ainsi que de livres sur l'évolution intellectuelle de l'humanité. Il chine de très nombreuses éditions anciennes aux puces ou en librairie. Parmi ses livres de cœur on note *La Jument verte* de Marcel Aymé, *Les Copains* de Jules Romains, *Tortilla flat* de John Steinbeck, *Tous sangs mêlés* de José María Arguedas, *La Louve de Mervent* de Michel Ragon, *L'Usage de l'homme* d'Alexandre Tisma et *Voyage au bout de la nuit* de Céline...¹⁵ La partie la plus ancienne de sa bibliothèque a été léguée à la fondation Bodmer.

Chavanne aimait cette citation de l'écrivain malien Amadou Hampâte Bâ prononcée à l'UNESCO en 1960: "En Afrique, un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle".

A sa retraite, en 1985, il se questionnait déjà : « *La mort c'est la fin, la fin d'une histoire fondamentale [...] La postérité c'est tout ce qui me reste* »¹⁶. Il se réjouit de retrouver enfin le temps de consulter ses innombrables et précieux livres. A la fin de sa vie, celui qu'on appelait « le Lion » fut hospitalisé plusieurs mois mais

¹² INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS AND INSTITUTIONS. *Proclamation d'Alexandrie* [en ligne]. 2005. <http://archive.ifla.org/III/wsis/BeaconInfSoc-fr.html> 2005. (Consulté le 30.08.2010)

¹³ ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. *Stratégie à moyen terme, 2008-2013 : document 34 C/4*. Site de l'UNESCO [en ligne]. 2008. <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001499/149999f.pdf> (Consulté le 30.08.2010)

¹⁴ Membre de la Société suisse d'étudiants de Belles-Lettres

¹⁵ CHARBON, Catherine, prod. *Voix au chapitre : André-Chavanne* [05.03.1971]. Genève : TSR, 1971. 1 DVD, 21 mn

¹⁶ BERNARD, Daniel, réal. *La lime et l'étau : portrait d'André Chavanne*. Genève : SERVICE DES MOYENS AUDIOVISUELS, 1985. 1 DVD-Video, 30 mn

sortit de l'hôpital pour mourir au pied de sa bibliothèque. Il est enterré au cimetière des Rois.

Il reste encore à souligner sa joie de vivre et l'affection que lui vouait le peuple de Genève :

« [...]Vous avez fait allusion à l'amour dans l'enseignement. C'est capital. Ce qui reste le plus profondément gravé en moi, en tant qu'enseignant, c'est le visage d'un ancien élève qu'il m'arrive de rencontrer au coin d'une rue, dans une manifestation, dans un café. Ce regard, ce sourire, cette attitude changent peu dans la vie quand on a aimé les enfants et son métier. »¹⁷

Sarclo dédia à André Chavanne une très belle chanson¹⁸ dont la dernière strophe s'accroche à notre mémoire:

« [...] Chavanne est mort l'autre matin
Mais les enfants sont réveillés
Quand on a le cœur sur la main
Qui s'arrête, on est relayé »

Nous sommes fiers et heureux de perpétuer le souvenir d'André Chavanne et de lui rendre hommage, car SON école est devenue NOTRE école.

Véronique Debellemanière
Responsable du Centre de documentation
du Collège et Ecole de Commerce André-
Chavanne

Un dossier regroupant des extraits d'ouvrages sur et par André Chavanne, sa biographie, une bibliographie complète, une galerie de photos, des articles de presse et un choix d'émissions télévisées a été élaboré par l'équipe du Centre de documentation du CEC André-Chavanne, en particulier Véronique Debellemanière, Catherine Ehlers Audart, Sophie Genneret, Irina Jezequel et Marie Monnerat. Une exposition a été préparée en vue de la commémoration des 20 ans du décès d'André Chavanne.

Remerciements

Nous remercions très chaleureusement pour leurs contributions :

Mme Catherine Birker Chavanne, fille d'André Chavanne, Mme Marie-Laure François, ancienne Secrétaire générale et bras droit d'André Chavanne, M. Roland Jeannet, directeur du CEC André-Chavanne, M. Jean-Daniel Payot, ancien directeur du CEC André-Chavanne, Mme

¹⁷ ASSOCIATION SUISSE DES AMIS DU DR JANUSZ KORCHAK. *Hommage à André Chavanne, président d'honneur de l'Association suisse des amis du dr. Janusz Korczak.* [Cousset/Fribourg] : Delval, 1990. P.33-36

¹⁸ SARCLO. *Chavanne. Une tristesse bleue et grise.* Vulbens : Côtes du Rhône, 1992. 1 CD

Chantal Renevey, Archiviste du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, le Centre d'iconographie genevoise, la Bibliothèque de Genève, les Archives d'Etat, le Service Ecole-Médias et en particulier M. Patrick Johner, les Archives de la Télévision Suisse Romande, le Parti socialiste genevois, l'Hebdo, la Tribune de Genève, Le Courrier, le Temps et les auteurs des différents articles sur lesquels nous nous sommes appuyés pour élaborer le dossier, l'exposition ainsi que cet article.

Photo : droits réservés, photographe inconnu - Archives DIP

Bibliographie sélective

- CHARBON, Catherine, prod. *Voix au chapitre : André-Chavanne*. [05.03.1971]. Genève : TSR, 1971. 1 DVD, 21 mn
- Le nouveau président du Conseil d'Etat. *Journal de Genève*, 27.11.1974
- COHEN Sylvie. Le cycle Chavanne : Genève : succession ouverte au Conseil d'Etat. *L'Hebdo*, 1.11. 1984, p. 26-27
- BERNARD, Daniel, réal. *La lime et l'étau : portrait d'André Chavanne*. Genève : SERVICE DES MOYENS AUDIOVISUELS, 1985. 1 DVD-Video, 30 mn
- Projet de texte du Président André Chavanne . *CO-Parents*, n° 110, novembre-décembre 1985
- HALDAS, Georges. «Livres de chevet d'André Chavanne». *La Suisse*, 13.10.1985, p. 25
- EISELE, André (dir.), TORRACINTA, Claude (collab.). Mai 68 en Suisse. *Chronique et images : L'époque des soulèvements et de la contestation : 1966-1967-1968*. Prilly : A. Eiselé, c1982-1988, vol. 10, p. 221-223
- ASSOCIATION GENEVOISE DES ENSEIGNANT-E-S DES ECOLES D'INGENIEURS ET TECHNIQUES (AGEEIT) et al. «Mort d'André Chavanne : hommage des enseignants». *Le Courrier*, 29.09.1990
- ASSOCIATION SUISSE DES AMIS DU DR JANUSZ KORCZAK. «Hommage à André Chavanne, président d'honneur de l'Association suisse des amis du dr. Janusz Korczak». [Cousset/Fribourg] : Delval , 1990. P. 33-36
- BUFFAT, Françoise. «André Chavanne est mort : hommage». *Journal de Genève*, 26.09.1990
- DUFRESNE, Pierre. Adieu l'humaniste! : message posthume : André Chavanne est mort. *Le Courrier*, 26.09.1990
- M.-C. L. Le sens d'une vie : les obsèques d'André Chavanne. *La Suisse*, 29.09.1990, p. 41
- L'école perd un grand maître : André Chavanne, ancien président de l'Instruction publique est décédé. *Tribune de Genève*, 26.09.1990
- Mort d'un grand patron. *Coopération*, 4.10.1990, p. 58

- MUGNY, Patrice. Chavanne l'humaniste est mort!. *Le Courrier*, 26.09.1990
- L'école orpheline : décès de l'ancien conseiller d'Etat André Chavanne. *Tribune de Genève*, 26.09.1990
- CHAVANNE, André. *Au fil des sciences : recueil d'articles*. Genève : Georg, 1991. 145 p.
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ANDRE-CHAVANNE. L'Ecole Supérieure de Commerce André-Chavanne : histoire d'un palais. In : *Miroir d'un an : les annales de l'Ecole Supérieure de Commerce André-Chavanne*, 1993-1994, no 10, p. 13-54
- FONDATION HISTORIQUE DE LA SUISSE. *Dictionnaire historique de la Suisse*. Hauterive : Attinger, 2004, vol. 3
- SARCLO. *Chavanne*. Une tristesse bleue et grise. Vulbens : Côtes du Rhône, 1992. 1 CD
- INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS AND INSTITUTIONS. *Proclamation d'Alexandrie, 2005*. Site de l'IFLA [en ligne]. 2005. <http://archive.ifla.org/III/wsis/BeaconInfSoc-fr.html> (Consulté le 30.08.2010)
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. *Stratégie à moyen terme, 2008-2013 : document 34 C/4*. Site de l'UNESCO [en ligne]. 2008. <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001499/149999f.pdf> (Consulté le 30.08.2010)
- VINCENT, Michel ; GILLIERON, Francis. Un engagement historique pour la formation et le progrès social : hommage à André Chavanne. *Les Clés de l'école*, no 5, 2010, p. 4-6
- RENEVEY, Chantal. Le pionnier de la formation professionnelle. *Les Clés de l'école*, no 5, 2010, p. 7

Biographie d'André Chavanne

(2 juillet 1916 Paris – 25 septembre 1990
Genève



Né à Paris le 2 juillet 1916, originaire d'une famille paysanne de Bardonnex, fils de John, petit vigneron émigré en France où il devient chauffeur de maître en Anjou, et de Louise Hennequin, lingère.

1933 Baccalauréat en France (Rennes)

1936 Licence de maths UNIGE

1941-1961 Enseigne la physique à l'Ecole Technique supérieure de Genève (ex Technicum) et aux cours du soir.

1952-1953 Chargé d'enseignement de l'UNESCO en Equateur

1955 Collabore au comité de rédaction de l'encyclopédie *L'Ere atomique*

1956-1964 Fondateur et rédacteur en chef de la revue internationale « Industries atomiques »

1956 Membre puis président de l'Association genevoise des enseignants des écoles

d'ingénieurs et techniques. Adhésion au Parti socialiste genevois

Président de l'Association des maîtres à l'école des arts et métiers

Vice-président de l'Union du corps enseignant secondaire genevois

Président de l'Intersyndicale Ville-Etat

1957-1961 Président du PSG et conseiller municipal de la Ville de Genève

Décembre 1961 Elu Conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique de la République et canton de Genève. Dirige le DIP de 1961 à 1985

1962 Président de la délégation suisse à la Conférence internationale d'aide au développement

1967-1977 Conseiller national

Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève en 1967, 1975 et 1981

1986 docteur h.c. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Genève

1987 rosette de la Légion d'honneur

25 septembre 1990 André Chavanne s'éteint à l'âge de 74 ans à Genève

Membre de la Société de Belles-Lettres

Membre de la Commission nationale suisse pour l'Unesco

Membre de l'Association internationale des parlementaires de langue française

Membre de l'Institut international d'études sociales du Bureau International du Travail

Membre du Comité du Conseil du CERN

Membre du Conseil suisse de la science

Membre de la Conférence universitaire suisse

Membre du Conseil de la Fondation de l'Orchestre de la Suisse romande

Membre de la Fondation Bibliotheca Bodmeriana

Membre du Conseil de la Fondation de l'Institut européen de l'Université de Genève

Membre du Comité directeur de la Radio Télévision Suisse Romande

Membre du Comité directeur de la Fondation de radiodiffusion et de télévision à Genève

Présidence au conseil d'administration de la Fondation Patino

Président d'honneur de la Fondation Korczak

Photo : droits réservés A. Gassmann - Archives Le Temps - Centre d'iconographie genevoise

L'AVENIR DE LA MUSIQUE EN BIBLIOTHEQUE : trois utopies et quelques pistes

Avec Claire-Chantal Baumgartner, Catherine Demolis, Danielle Dupperex, Mireille Favez, Patrick Flumet, Pierre Friche, Isabelle Ganière, Richard Hosennen, Geneviève Kappeler, Paul Kristof, Marc-Olivier Leschot, Anna Maffia, Marie-Noëlle Mauris, Katia Savi
Bibliothèques et discothèques municipales de la Ville de Genève

La question de la dématérialisation de la musique – le passage du CD aux fichiers informatiques, mp3 en tête, a fait couler beaucoup d'encre depuis le début des années 2000. Le monde des bibliothèques, musicales ou encyclopédiques n'y a bien sûr pas échappé comme le montrent les riches échanges qu'a porté la liste *discothecaires_fr*¹ et les articles publiés sur le portail de l'ACIM (2010).

Cette question, fondamentale, reste. Les usages changent, la musique enregistrée se consomme de plus en plus sur Internet, par ailleurs de plus en plus « mobile » avec le développement des smartphones. De nouveaux modèles économiques se mettent en place (Waelbroeck, 2010), mais il n'existe toujours pas d'offre permettant aux bibliothèques d'offrir à leurs usagers l'équivalent de leurs discothèques de prêt, comme nous le relevions déjà en 2006 (Dufaux). Et la place de « médiathèque musicale » sur le web est peut-être même déjà prise. Les sites de *streaming* légaux, comme le site *Deezer*², même si leur modèle économique reste fragile (Julien L., 2010), constituent de vastes discothèques, évidemment accessibles 24 heures sur 24, depuis chez soi ou en déplacement.

Comme le relève Gilles Rettel (2010), les médiathèques musicales ont affaire là à forte concurrence. Mais la question va au-delà de cette transition entre disques et fichiers informatiques pour se centrer sur celles de l'accueil, de la médiation et de la place accordée à la musique en bibliothèque, sous toutes ses formes.

Nous nous proposons donc dans cet article qui reprend une présentation proposée au Congrès BIS 2010, d'examiner comment les Discothèques municipales de la Ville de Genève se sont approprié cette problématique de l'avenir du disque pour se concentrer sur l'avenir de la musique en bibliothèque.

¹ http://listes.ircam.fr/www/info/discothecaires_fr

² <http://www.deezer.com/fr/>

La musique dans les Bibliothèques et discothèques municipales de la Ville de Genève

Le réseau des Bibliothèques et discothèques municipales (BM) comprend deux discothèques consacrées à la musique enregistrée, celle des Minoteries inaugurée en 1979 et celle de Vieusseux créée en 1985. Chacune propose une collection d'environ 40'000 CD et DVD, ainsi que des ouvrages de référence, dans tous les genres musicaux. Elles ne proposent pas de partitions, car la Ville de Genève dispose d'une très riche collection dans ce domaine, la Bibliothèque musicale³.

Des CD et DVD musicaux sont aussi proposés dans les bibliothèques du réseau où sont disponibles environ 20'000 documents sonores.

Ces collections connaissent une baisse des usages. Elle est le reflet de la chute du marché du disque bien qu'elle intervienne plus tard, et avec des chiffres pour l'instant moins marqués. Toutefois, entre 2008 et 2009, les deux discothèques perdent respectivement 12 et 15 pourcents de leurs prêts. Plus inquiétant encore, leur nombre d'usagers actifs chute entre ces deux années d'environ 10 pourcents pour chacune.

Comment donc « réorienter » ces collections des Discothèques, dans leurs locaux imaginés il y a trente ans et alors que les moyens sont limités ? Il ne s'agit pas là de passer « simplement » d'un support à l'autre comme ce fut le cas dans les années 80 avec l'arrivée du disque compact.

Penser notre avenir

Pour nos discothèques, centrées sur l'enregistrement sonore, la question permanente de « l'avenir du disque » pouvait représenter une source d'inquiétude. La proposition de présenter nos réflexions dans ce domaine lors du congrès BIS 2010 nous a donc semblé représenter une occasion de dépasser cette question.

Ce travail a été organisé en deux séances de deux heures, réunissant la majorité des discothécaires, dans une perspective de débat et d'échange.

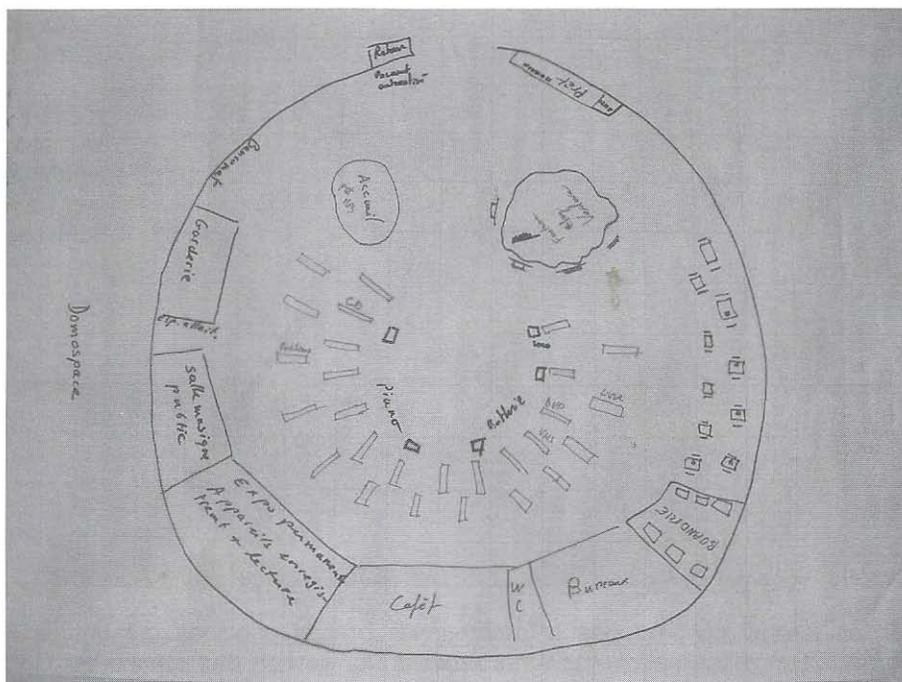
Nos questionnements étaient sous-tendus par un leitmotiv, à savoir que, malgré la « crise du disque », la musique elle-même n'a jamais été si présente dans la société. L'enquête consacrée aux pratiques culturelles en Suisse (OFS, 2009) le montre : 77 % des résidents écoutent de la musique au moins une fois par semaine, 67 % vont au moins une fois par an au concert et 20 % de la population pratique un instrument. Par ailleurs, une étude française (Donnat & Lévy, 2007) indique que l'écoute de musique enregistrée se renforce de génération en génération.

La première étape a consisté à nous interroger sur notre place, nos forces mais aussi nos faiblesses dans cet environnement changeant. Une multitude d'éléments ont été émis par les participants, dont nous livrons la synthèse suivante :

³ <http://www.ville-ge.ch/bge/bmus/>

<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt de la population pour le domaine musical • Nouveaux modèles de diffusion de la musique. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perte d'intérêt pour le CD • Offre en ligne «autosuffisante». • Support ou offre en ligne de substitution encore inexistantes pour les bibliothèques.
<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collections • Compétences et connaissances des collaborateurs • Lieux de conseil, de médiation • Environnement stable 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'offre en ligne • Service peu évolutif • Modèle de location et «coût symbolique» du service pour l'utilisateur • Manque de visibilité

Forts de ces constats nous nous sommes demandé à quoi pourrait ressembler notre bibliothèque musicale idéale aujourd'hui. Trois groupes ont pris les crayons pour dessiner leur utopie.



entendu capitale. Celui-ci doit être vaste et modulable. La collection n'en constitue plus le socle. Dans deux dessins, elle perd même son aspect central, sans pour autant disparaître. Dans tous les cas, le centre, justement, est entièrement dévolu aux services et à l'accueil de l'utilisateur. C'est ce dernier qui devient réellement le pivot de cette médiathèque puisque des locaux de répétition, instruments et bureaux de conseil lui sont réservés pour sa pratique quotidienne de la musique. Associés à des espaces de détente et de service, ces éléments mettent la médiation au cœur du dispositif. L'utilisateur fait réellement partie de la médiathèque puisqu'il participe de fait directement à sa programmation culturelle.

Retour à la réalité...

Bien entendu, confronter ces plans à notre réalité pourrait sembler désespérant. Il ne s'agissait toutefois pas de construire des châteaux en Espagne, mais bien de mettre en évidence ces pistes qui peuvent nous permettre de transcender la question mortifère de l'avenir du disque.

Le CD disparaîtra peut-être du marché. Il n'est pas certain que des « discothèques numériques » proposées par les bibliothèques de lecture publique verront le jour. Si des expériences existent, leur portée reste pour l'instant limitée et leurs coûts relativement importants (Muller, 2010). Toutefois, les discothécaires sont prêts. Les pistes évoquées ici n'auront peut-être pas surpris puisqu'elles apparaissent dans la littérature professionnelle citée. En multipliant les animations, les actions de médiation et les collaborations, les professionnels de l'information pourront garder et certainement renforcer leur rôle dans ce monde foisonnant de la musique. Les discothécaires genevois l'ont bien compris qui, au fil des *Salons musicaux*⁴, des animations et des articles de blog⁵ font, peu à peu, de la place entre les bacs à disques pour favoriser l'échange avec leurs publics.

Florent Dufaux
Bibliothèques municipales de Genève

Bibliographie

Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale. (2010). Musique et numérique. *Portail des bibliothécaires musicaux*.
<http://www.acim.asso.fr/spip.php?rubrique=86>

Donnat, Olivier ; Lévy, Florence. (2007). *Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques*. Paris, Ministère de la Culture et de la communication (Culture prospective)
http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cprospective07_3.pdf

⁴ http://www.ville-ge.ch/bm/fr/agenda/offres_culturelles_detail.php?culture=108

⁵ <http://blogandplay.wordpress.com/>

Dufaux, Florent (2006). Musique en ligne : la discothèque publique face à la médiathèque universelle? *Ressi*, n° 4

http://campus.hesge.ch/ressi/Numero_4_oct2006/articles/HTML/RESSI_023_FD_Musique.htm

Julien L. (6.08.2010). Jiwa tué par les majors, NKM veut un remède (MAJ). *Numerama*

<http://www.numerama.com/magazine/16394-jiwa-tue-par-les-majors-nkm-veut-un-remede-maj.html>

Muller, Joëlle (éd.). (22.05.2010). La dématérialisation des documents sonores : quels coûts, quels services ? : Compte rendu de conférences, Congrès ABF 2010. *Blog des congrès ABF*.

<http://abfblog.wordpress.com/2010/05/22/atelier-8-la-dematerialisation-des-documents-sonores-quels-couts-quels-services/>

Office fédéral de la statistique (2009). *Les pratiques culturelles en Suisse. Enquête 2008: Musique*. Neuchâtel, OFS

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/16/22/publ.html?publicationID=3637>

Waelbroeck, Patrick (21.09.2010). L'industrie musicale face au téléchargement. *La vie des idées*

<http://www.laviedesidees.fr/L-industrie-musicale-face-au.html>



OpenILLink: un logiciel libre suisse romand de gestion des commandes de documents

Introduction

OpenILLink [1] est une application web ayant pour but d'assister la gestion des commandes d'articles et monographies depuis leur création par l'utilisateur jusqu'à l'envoi des documents. Il propose un traitement différencié en fonction de la disponibilité des documents, et aide le bibliothécaire dans la localisation et la retransmission des commandes par de simples clics. Le nom du système est le condensé de trois concepts clés : **Open** car le code de programmation est ouvert selon la philosophie "Open Source", **ILL** car il est destiné à la gestion du prêt et commande de documents entre bibliothèques ou "Inter Library Loan" et **Link** car il est entièrement orienté web et exploite la technique de transmission des informations via de simples liens.

Dans le domaine médical, berceau d'OpenILLink, la grande majorité des commandes (>95%) concernent des articles et doivent fréquemment être passées hors de Suisse romande. Avant OpenILLink, les outils existants n'étaient pas pleinement satisfaisants pour répondre à ce besoin : ILL RERO [2] n'est pas suffisamment adapté au domaine de l'information scientifique et technique (IST) puisqu'il est orienté vers le prêt-inter des documents du catalogue du Réseau des Bibliothèques de Suisse occidentale (RERO). Or les périodiques, qui constituent les publications fondamentales de ce domaine, sont aujourd'hui essentiellement accessibles en format électronique et répertoriés de façon exhaustive dans les listes A-Z mais partiellement dans le catalogue RERO en raison de leur caractère virtuel et extrêmement mouvant. En outre, bien que le système ILL RERO propose un formulaire de saisie en ligne pour les usagers, la gestion de la commande implique par la suite des saisies multiples des mêmes informations dans les systèmes externes. Sur ce plan, OpenILLink propose une gestion plus fluide en exploitant le transfert automatique des métadonnées via la norme OpenURL [3]

Historique

La plupart des systèmes intégrés de gestion de bibliothèques ne possèdent pas de module efficace de prise en charge des commandes de documents. Depuis l'arrêt définitif en décembre 2002 du système de gestion de prêt entre bibliothèques ILL-99 [4] développé par l'ancêtre de l'association Bibliothèque Information Suisse (BIS) et le gel du RP [5], chaque bibliothèque utilise une méthode ad-hoc plus ou moins intégrée aux catalogues en ligne (OPACs). Quelques tentatives de gestion partagée ont vu le jour.

C'est dans ce contexte flou, où le besoin d'une base de gestion des commandes d'articles est devenu important, qu'est né OpenILLink. Le système proposé dans ce projet s'inscrit dans une démarche plus générale d'intégration des ressources (documents externes liés au prêt-inter compris), avec les liens qui leurs sont associés.

Le développement d'OpenILLink a démarré en 2004 et il a été mis en production en 2005 à la Bibliothèque universitaire de médecine de Lausanne (BiUM). Il s'agit d'un logiciel développé par des bibliothécaires pour des bibliothécaires. Afin d'obtenir un outil pratique et fonctionnel, le développement a nécessité la collaboration étroite avec la directrice de la bibliothèque, Isabelle de Kaenel, ainsi que de la responsable du prêt entre bibliothèques, Sylvie Godel. Depuis 2005, ce logiciel a pris en charge avec succès plus de 57'000 commandes.

Plus récemment, OpenILLink a été repris et adapté à l'Université de Genève (UNIGE), pour la Bibliothèque de la Faculté de Médecine (BFM) et les bibliothèques de la Faculté des Sciences (BFS) où il a été mis en service en juin 2010. A cette occasion, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées, en collaboration avec Tamara Morcillo responsable de la BFM et de son service de prêt-inter. Les fonctionnalités développées à l'UNIGE bénéficient également à la BiUM. Le flux de commandes traité par la BFM est du même ordre de grandeur que celui de la BiUM soit d'environ 10'000 commandes d'articles par année. Dans les deux institutions, le logiciel a bien été accueilli et est apprécié par les bibliothécaires qui l'utilisent.

Étapes du développement

A ce jour, OpenILLink est passé par cinq grandes étapes de développement.

Étape 1. Création d'une base de gestion des commandes couplée à un formulaire de saisie web pour les utilisateurs. Un autre formulaire plus détaillé est réservé aux professionnels. La partie professionnelle, protégée par login et mot

de passe, permet d'éditer les commandes et de les visualiser selon leur statuts (nouvelles commandes, commandes envoyées, etc.) ou de faire des recherches, tris, statistiques et rapports.

Étape 2. Ajout de la prise en charge de la communication avec les résolveurs de liens en utilisant la technique OpenURL. Cette norme permet en effet le transfert automatique des références des résultats de recherches effectuées dans des bases de données compatibles (p.ex: PubMed, OVID, Web of Science). Dans ce cas, OpenILLink récupère les références bibliographiques via le résolveur de lien institutionnel et crée automatiquement une commande. Parallèlement, la mémorisation des données de l'utilisateur dans un cookie permet d'achever de remplir automatiquement la demande. Il devient ainsi possible pour l'usager de passer une commande en un seul clic suite à une recherche bibliographique.

Étape 3. Remplissage automatique des références bibliographiques au moyen d'un identifiant unique (PubMed ID, DOI/CrossRef, RERO ID, ISBN). En plus de la transmission de références par OpenURL, certaines bases de données, notamment PubMed, CrossRef, Amazon et RERO, ont ajouté des services web en XML, ouvrant ainsi la porte à des techniques de récupération de données en arrière fond connues sous l'acronyme "AJAX" (Asynchronous Javascript And XML). Son application à OpenILLink est la suivante : l'usager inscrit simplement un identifiant unique dans le formulaire de saisie. Cela provoque le remplissage immédiat du formulaire de commande avec les champs appropriés (titre, auteur, périodique, date, volume, issue, pages, etc.) par aspiration de la référence bibliographique dans ces bases de données externes. Ainsi, si l'usager possède une référence comprenant un identifiant unique, il n'a plus besoin de saisir (ou de copier-coller) l'ensemble des champs bibliographiques qui la composent.

Étape 4. Mise en place de liens directs depuis la vue de la commande permettant la localisation du document dans les bibliothèques ou fournisseurs externes. Ces liens sont contextuels et lancent des recherches dans des catalogues et bases de données avec les critères extraits du document en question (recherches par ISSN, ISBN, par titre, etc.). Un autre groupe de liens offre la possibilité de retransmettre la demande à une bibliothèque (via OpenURL ou en remplissant automatiquement un formulaire de commande web classique). Et finalement, un lien permet d'ouvrir un e-mail adressé au lecteur reprenant les

données de la commande. Ainsi, la seule étape manuelle dans le processus concerne l'attachement du fichier PDF à ce message.

Étape 5. Introduction du suivi direct des commandes par les utilisateurs. Ceux-ci peuvent s'authentifier et suivre en temps réel les statuts de leurs commandes. De plus, les métadonnées bibliographiques sont codées en format COinS [6] ce qui facilite leur importation par des logiciels de gestion de références comme Zotero [7].

Actuellement, pour simplifier encore le travail aux opérateurs et éviter la surcharge de la messagerie électronique des services de prêt-inter, le développement d'OpenLLink s'est focalisé sur la prise en charge directe des documents en plein texte. Dans le futur, il n'y aura donc plus besoin d'attacher les fichiers "à la main". Cette étape du développement se fait sur le mode de la collaboration entre les deux institutions.

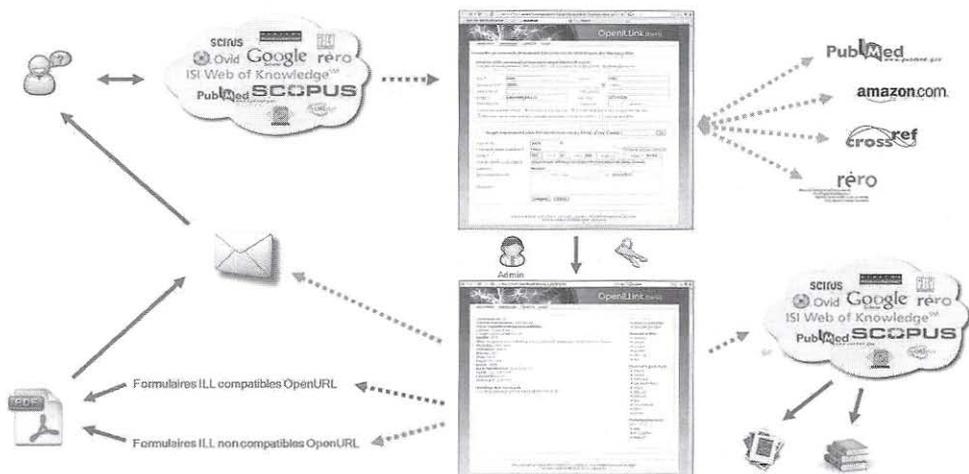
Workflow

Création des commandes

En résumé, OpenLLink permet de prendre en charge les commandes de l'utilisateur directement et selon trois modalités :

- récupérer une commande via le résolveur de liens institutionnel. Dans ce cas la référence est en général transmise suite à une recherche dans une base de données documentaire effectuée par un usager et lorsque le document sélectionné n'est pas compris dans les abonnements de l'institution.
- par la saisie d'un identifiant unique (notamment PMID, DOI, ISBN, RERO ID)
- en remplissant des champs bibliographiques manuellement

Les deux premières options recueillent de façon transparente des références exactes comprenant des identifiants essentiels à la localisation automatisée tels que l'ISSN, facilitant ainsi le travail du bibliothécaire tout en exigeant un effort minimal de la part de l'utilisateur.



[Image en haute résolution : <http://www.openlinker.org/graphique.jpg>]

Gestion des commandes

OpenILLink est conçu pour opérer sur un réseau de bibliothèques, et permet de transférer les commandes entre les centres dans ce cadre. Le workflow est conditionné par une quinzaine de statuts. Le nombre de statuts est volontairement relativement restreint : cela simplifie la prise en main du logiciel et évite des erreurs de manipulation. Les statuts sont adaptables. Par exemple, à l'UNIGE, on distingue huit grands types d'étapes dans la vie des commandes:

- nouvelles commandes (boîte de réception)
- commandes à traiter en local (photocopies, digitalisation)
- commandes à traiter par prêt entre bibliothèques
- commandes en transit (en interne, entre centres)
- commandes à renouveler (relancer le fournisseur)
- commandes en attente envoyées à un fournisseur (une autre bibliothèque)
- commandes envoyées à l'utilisateur
- commandes fermées : soldées (document rendu ou payé), refusées ou abandonnées

Pour chaque bibliothèque du réseau, il peut y avoir plusieurs utilisateurs professionnels (standards ou administrateurs). Chaque utilisateur professionnel peut tenir jusqu'à quatre rôles : distribution des commandes (à traiter en local, en

prêt entre bibliothèque, à refuser), commandes traitées en local, commandes traitées en prêt-inter, et édition des données comptables (prix, référence de la facture).

OpenILLink peut générer des rapports statistiques et listings pour des périodes arbitraires. Ceux-ci sont lisibles directement par un tableur ou logiciel de statistiques (Open Office, Excel, SPSS, GNU-R, etc.).

Suivi des commandes par l'utilisateur

Un couple login / mot-de-passe généré automatiquement par le logiciel permet aux usagers de suivre en temps réel les statuts de leurs commandes. Depuis leur espace personnel, ceux-ci peuvent également importer les références bibliographiques dans le logiciel Zotero [7].

Logiciel libre

OpenILLink est placé sous licence libre GNU Public Licence (GPLv3). Ceci implique en particulier que son code informatique source est ouvert (open source). Et cela va plus loin. Cette licence, mise au point par Richard Stallman en 1989 et gérée par le GNU [8], laisse le droit à tout personne de [9] :

- modifier l'œuvre (ici logiciel)
- l'étudier
- la redistribuer tel quel ou de redistribuer une œuvre (ici logiciel) dérivée
- l'informaticien peut toucher de l'argent pour ce service ou bien ne rien toucher

En résumé, cette licence est idéale comme base de collaboration entre institutions publiques sans exclure un usage commercial : si le programme n'est lui-même pas monnayable, les services qui l'accompagnent peuvent l'être. En d'autres termes, toute bibliothèque peut télécharger et utiliser gratuitement OpenILLink. Et si cette bibliothèque avait besoin d'aide pour l'installation, l'adaptation ou la configuration de son instance du logiciel, elle pourrait faire appel directement aux auteurs du logiciel comme à n'importe quel professionnel qualifié pour cette tâche.

L'outil a été conçu à l'aide des langages PHP et Javascript et les données sont stockées dans une base de données MySQL. Ces outils sont également des logiciels libres et assurent une grande portabilité à OpenILLink : l'architecture de serveur dite LAMP (Linux-Apache-PHP-MySQL) est en effet la plus répandue dans le monde comme dans les institutions publiques. De plus, PHP et MySQL

fonctionnent également sur d'autres plateformes que Linux telles que Solaris, Windows et MacOS.

L'interopérabilité avec les autres serveurs est principalement assurée par la norme OpenURL[3] conçue pour la transmission de références bibliographiques et utilisée par les résolveurs de liens.

Conclusion

Contrairement aux solutions centralisés de type ILL99 ou ILL RERO, OpenILLink mise sur la simplicité et l'interopérabilité : il est conçu pour permettre une gestion locale, plus souple et adaptable aux besoins de chaque institution. L'intérêt de cet outil réside dans le fait qu'il permet de fluidifier la gestion des commandes de documents selon un mode convenant à la fois aux usagers et aux bibliothécaires.

OpenILLink est un bel exemple de collaboration constructive entre bibliothèques romandes sur fond de logiciel libre. L'union fait la force! Pour toute information à ce sujet, n'hésitez pas à contacter les développeurs de cet outil Pablo Iriarte ou Jan Krause.

Pablo IRIARTE, pablo.iriarte@chuv.ch (CHUV/BiUM),
Jan KRAUSE, jan.krause@unige.ch (UNIGE/BFM)

[1] Site web : <http://openlinker.org/>

[2] Système de prêt entre bibliothèques du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) : <http://www.rero.ch/page.php?section=infos&pageid=pret>

[3] OpenURL est une norme ANSI/NISO Z39.88 : <http://www.exlibrisgroup.com/category/sfxopenurl>

[4] Arbeitsgruppe "Document Delivery" (AG DocDel) des Verbandes "Bibliothek Information Schweiz" (BIS), Jahresbericht 2002 : <http://home.datacomm.ch/agilv/agilvj19972005.html>

[5] RP/VZ est la base de données en ligne du Catalogue collectif suisse des publications en série : <http://libraries.admin.ch/cgi-bin/gw/chameleon?skin=rpvz&lng=fr-ch>

[6] OpenURL COinS: A Convention to Embed Bibliographic Metadata in HTML: <http://ocoinc.info/>

[7] Zotero est une extension du navigateur FireFox destinée à la gestion de références bibliographiques et des liens internet. Il a été développé par le Center for History and New Media de la George Mason University à Fairfax, Virginia : <http://www.zotero.org/>

[8] Le Porjet GNU, site officiel : <http://www.gnu.org/>

[9] Licence GPL, site officiel : <http://www.gnu.org/licenses/gpl.html>

IFLA 2010 : Haïti, l'Afrique et le Web 2.0

Au goût du jour, la conférence IFLA 2010 l'est à maints égards : branchés, connectés sur YouTube, Twitter, Facebook...en temps réel, les bibliothécaires du monde entier peuvent suivre la version 2010 de la conférence de Göteborg (ou Gothenburg) en Suède du 9 au 15 août 2010. Nos collègues suédois relèvent le défi d'organiser une conférence d'une telle ampleur après l'annulation de Brisbane en Australie pour cause de crise économique. Avec pour thème générique « Accès libre au savoir, promouvoir un progrès durable »¹, plus de 3000 participants² sont dénombrés. Une cinquantaine d'« IFLA bloggers »³ se relaie pour informer la communauté professionnelle des tendances, nouveautés et avancées du monde de l'information. Le site de l'IFLA reprend sous forme syndiquée (soit la liste compilée de tous les messages heure par heure, dans toutes les langues) tous ces micro-messages qui, assemblés les uns aux autres, forment un portrait certainement fidèle de la conférence⁴. D'autre part, le groupe IFLA FAIFE (Comité pour la liberté d'expression) ouvre une page Facebook⁵.

Le dossier brûlant d'Haïti

La conférence est loin d'être virtuelle avec des préoccupations très concrètes : l'une d'elle, et non la moindre, est : « Comment sauver Haïti ? ». L'IFLA s'implique fortement dès le début de l'annonce de la catastrophe le 12 janvier 2010 en désignant Danielle Mincio, membre du Conseil d'administration de l'IFLA, comme représentante officielle de la Fédération pour Haïti : suite à plusieurs voyages et de nombreux contacts, un premier rapport est remis⁶. A Göteborg, une session spéciale est organisée sur la reconstruction des bibliothèques dévastées par le tremblement de terre et la reconstruction d'une offre documentaire et éditoriale. L'accent est mis sur le projet d'Arche (Ark) lancé par Danielle Mincio, un centre de traitement et de restauration réalisé avec l'aide d'Architectes Sans Frontières. De nombreuses initiatives sont prises, telles celles du Bouclier bleu, de Bibliothèques Sans Frontières ou de la Bibliothèque nationale de France. Les efforts pour rebâtir les bibliothèques

¹ Le programme en français sur le site du Comité français IFLA : <http://www.cfifla.asso.fr/conferences/goteborg/indexgoteborg.htm>

² Avec l'aide de huit mécènes différents, plus de 40 bibliothécaires de pays en voie de développement ont pu assister à la conférence de Göteborg, dont la bourse Shawky Salem 2010. Le Dr. Ismail Serageldin, directeur de la bibliothèque alexandrine, et la secrétaire générale de l'IFLA, Jennefer Nicholson, ont eu le plaisir de confirmer la poursuite de la coopération avec le Centre de langue arabe de l'IFLA, grâce à la signature d'un accord renouvelé.

³ Soit tous les membres de la communauté professionnelle possédant un blog, un compte Twitter... qui parle de la conférence et qui se voit attribuer le statut d'« IFLA blogger ».

⁴ Voir « Activity stream » : <http://2010.ifla.org/>

⁵ IFLA FAIFE : <http://www.facebook.com/faife>

⁶ Rapport IFLA/Haïti : <http://www.ifla.org/news/international-blue-shields-mission-to-haiti-online-report>

haïtiennes vont se poursuivre. Les bonnes volontés sont nombreuses, qu'elles viennent d'associations nationales (comme l'ABF - Association des Bibliothécaires de France), de bibliothèques (comme la Médiathèque de Hyères) ou de particuliers. L'association genevoise AGBD ⁷ fait un don en argent. L'association Bibliothèques sans Frontières œuvre activement pour sa part, relaie les initiatives et peut également recevoir des dons dans le cas de Haïti ⁸.

Un lien entre la Suède et l'Afrique

Un des premiers orateurs invités est le célèbre auteur suédois de romans policiers, Henning Mankell. Outre un discours introductif, il est également l'invité d'une session à l'Université de Gothenburg ⁹. D'une façon générale les questions ont porté sur l'Afrique, les bibliothèques et la politique car l'écrivain partage son temps entre la Suède et le Mozambique depuis une vingtaine d'années, et il est très impliqué au plan humanitaire sur ce continent. Pour lui, les bibliothécaires en Afrique ont un rôle important à jouer pour lutter contre l'illettrisme. Une histoire qui l'a toujours beaucoup ému est celle d'un projet dont le but est de remettre à des enfants des livres en mémoire de leurs parents décédés du SIDA. Une fillette de 10 ans lui a montré un de ces livres, qui consistait en une feuille de papier pliée en deux, et ne contenant qu'un papillon bleu desséché, mais dont le message était clair : le souvenir de quelque chose que sa mère décédée avait aimé. Des périodes de crise économique, souvent les enfants et la culture sont les premières victimes. Et ce, parce que les enfants ne votent pas et ne se plaignent pas, et parce que la culture est une "cible facile". De cette réalité, Henning Mankell dit « nous ne devrions pas seulement dire aux hommes politiques qu'ils doivent nous aider, mais aussi pourquoi ils doivent nous aider ». Quant à la manière d'aborder les hommes politiques, il dit que l'on devrait « utiliser un langage efficace ».

Le Rapport mondial 2010 sur l'accès à l'information ¹⁰

Sorti juste avant la conférence annuelle, la publication du Rapport mondial de l'IFLA est un des moments forts de l'année : il dresse un état de l'art de la liberté d'expression et de l'accès à l'information dans 122 pays en prenant un spectre assez large de bibliothèques. Une carte Google permet la navigation dans les différents pays du Rapport avec la possibilité offerte aux utilisateurs de déposer des commentaires ¹¹. Parmi les thèmes traités :

- « Bibliothèques et Internet » : accessibilité sur le plan local ; utilisation du filtrage et du blocage ; accès ouvert ;
- « Aspects juridiques et légaux » : lois sur le copyright ; liberté de l'information ; protections de la liberté intellectuelle

⁷ Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire:

<http://www.agbd.ch>

⁸ <http://www.bibliosansfrontieres.org/>

⁹ Ce compte rendu de la rencontre est extrait de celui rédigé par Johan Magnusson :

<http://2010.ifla.org/node/1374>

¹⁰ Rapport mondial IFLA 2010 : <http://www.ifla-world-report.org/>

¹¹ <http://ifla-world-report.org/>

- « Aspects sociaux » : informations sur la santé et le SIDA ; formation des femmes et liberté d'accès à l'information ; accès des citoyens âgés à l'information ; les bibliothèques et la fourniture d'une éducation de base ; les bibliothèques et l'environnement...

Une manière différente de conduire les actions de l'IFLA

L'IFLA est souvent perçue de l'extérieur comme une organisation complexe, peu capable de produire du concret. Rien n'est plus faux, et ce grâce à l'action des derniers présidents et secrétaires généraux, plus pragmatiques peut-être que leurs prédécesseurs. La conférence annuelle est en cours de réévaluation et subit d'importants changements (plus courte qu'auparavant, avec de nombreux ateliers satellites) ; le secrétariat permanent est plus efficace sous la houlette de l'Australienne Jennefer Nicholson ; l'IFLA essaye de réagir rapidement (voir le cas d'Haïti), elle est présente dans le monde grâce à ses représentations régionales. La future présidente de l'IFLA en 2011, la canadienne Ingrid Parent, a présenté le programme « Construire des associations de bibliothèques solides » (Programme BSLA). Non seulement, les associations de bibliothèques constituent une part essentielle de la profession, mais ce sont elles qui constituent l'IFLA. Le programme BSLA facilite la création et le maintien dans la durée des associations de bibliothèques. Pour cela, trois pays sont sélectionnés par l'IFLA chaque année et la Sud-Africaine Ellen Tise – actuelle présidente - a annoncé que les pays sélectionnés pour l'année 2010 sont le Cameroun, le Liban et le Pérou. La Fondation Bill and Melinda Gates, qui soutient l'IFLA depuis plusieurs années, permet à trois pays supplémentaires de prendre part au Programme BSLA : le Botswana, la Lituanie et l'Ukraine. Un site Internet du BSLA est opérationnel à partir de septembre 2010, permettant ainsi à tous les membres de l'IFLA de faire usage des études de cas et du matériel de formation.

Le prix Marketing IFLA 2010

Depuis huit ans maintenant, la dynamique Section Management et Marketing remet un prix annuel comprenant la somme de 1000 \$ ainsi que l'inscription gratuite au prochain congrès, sous l'égide du groupe éditorial Emerald - par ailleurs un des sponsors officiels de l'IFLA¹² - : le prix récompense des actions marquantes pour faire connaître les bibliothèques. Cette année, il est décerné au Centre de ressources et d'apprentissage (LCR) de l'École de commerce indienne représentée par le Dr. K. Mohan. La seconde place est accordée à la bibliothèque publique de quartier Gail Borden, aux États-Unis, et la troisième place à la bibliothèque de l'Université de Bergen, en Norvège¹³.

¹² Pour déposer un dossier : <http://www.ifla.org/en/management-and-marketing/marketing-award>

¹³ Plus d'informations : <http://www.ifla.org/en/news/winners-announced-for-the-8th-ifla-international-marketing-award>

La Bibliothèque 2.0 et les Linked Data ¹⁴

Le thème des réseaux sociaux est un thème sous-jacent et présent dans bon nombre de présentations cette année à l'IFLA. Cette présence montre que les bibliothèques, mais surtout les bibliothécaires contribuent fortement à cette réalité. En déclinaison, nous retrouvons le thème de la Bibliothèque 2.0. Peut-on parler d'un réel concept « Bibliothèque 2.0 » ? Comment se définit-elle ? Plusieurs termes sont évoqués : la bibliothèque hyperliens (Stephens et Collins) ; la bibliothèque sociale (de *Sozial Bibliothek* - Danesky et Heller) ; le catalogue 2.0 (Coyle, 2007) ; le Cataloblog (Bigwood). Le concept de bibliothèque hybride revient assez régulièrement. Olivier Le Deuff, l'un des intervenants d'un atelier très suivi « Marketing et Bibliothèque 2.0 » souligne que la blogosphère bibliothéconomique - qu'il appelle une « biblio-blogosphère » - est très dynamique. Les blogs de bibliothèques permettent à tout utilisateur de « contribuer à construire l'identité de la bibliothèque » ce qui est une définition très juste.

La technologie des Linked Data est en plein essor et intéresse au plus haut point les bibliothèques. Rendre les données du Web « plus intelligentes », c'est l'objectif avoué et qui semble atteignable grâce à cette technologie dites des données liées, projet du World Wide Web Consortium (W3C). Défendue par Tim Berners-Lee co-inventeur avec Robert Cailliau du World Wide Web, cette technologie lie les données du web entre elles non pas par un lien hypertexte (comme c'est le cas actuellement pour les documents), mais par un identifiant, le "Uniform Ressource Identifier" (URI). Un moteur de recherche dit "intelligent" fournira donc de meilleurs résultats grâce à cette technologie.

Seules quelques préoccupations actuelles des professionnels de l'information sont développées ici : il va sans dire que de nombreuses autres auraient pu être développées. Le programme intégral est en ligne sur le site de l'IFLA, avec quelques traductions françaises. La prochaine conférence internationale de l'IFLA est prévue à San Juan de Puerto Rico en août 2011.

JP Accart

Actes de la conférence 2010 : <http://www.ifla.org/en/conferences-sessions/216>

¹⁴ A partir de la présentation d'Olivier Le Deuff, « La bibliothèque 2.0, Genèse et évolutions d'un concept », IFLA 2010, https://docs.google.com/present/view?id=dfsgrdd6_11899hswfkddh

IFLA 2010 : Bibliothèques et centres de ressources scolaires, Haïti, AIFBD

Section Bibliothèques et centres de ressources scolaires

Depuis 3 ans cette section a fusionné avec l'IASL (International Association School libraries) pour souvent présenter en commun, projets et communications. Cette année, la session plénière a été organisée conjointement avec la section « Enfants et jeunes adultes » : six communications portant essentiellement sur la collaboration souhaitable ou incontournable (selon les pays) entre bibliothèques scolaires et bibliothèques publiques. « **Un élève... deux bibliothèques** » : la pratique semble plus implantée dans les pays du nord (Danemark, Suède) souvent en raison de proximité, école proche de la bibliothèque, ou a contrario lors de faible densité de population. Les bibliothèques conjointes rencontrent alors l'adhésion des politiques pour des raisons aussi rationnelles que financières. C'est aussi le cas dans certaines régions de notre pays. « **Two worlds... one librarian** » : la communication d'une collègue de Pittsburgh qui œuvre en même temps dans deux bibliothèques (Carnegie Public Library et St Benedict the Moor School) a été particulièrement suivie pour l'intérêt de la collaboration établie entre les professionnels des deux bibliothèques pour le plus grand bénéfice des élèves : visites, programmes communs, collaborations avec les enseignants de disciplines. Les communications de cette session sont consultables sur le site de l'IFLA, session 108. Quant à la fusion avec l'IASL (Association principalement implantée dans les pays anglophones), elle me laisse dubitative car s'il est évident qu'elle a apporté à la section un dynamisme bienvenu et des moyens supplémentaires, c'est malheureusement au détriment du plurilinguisme cher à l'IFLA.

« L'avenir des bibliothèques scolaires, perspectives nationales et internationales ».

Le 9 août j'ai également assisté à cette pré-conférence organisée par l'Association suédoise des bibliothèques scolaires. La Suède n'a pas de règlement global pour les bibliothèques scolaires. Les deux premières communications des collègues suédois ont évoqué principalement ce problème et les efforts accomplis pour que les bibliothèques scolaires figurent dans la nouvelle loi sur l'éducation. Le professeur Luisa Marquardt (Université de Rome) a fait un exposé sur les compétences clés nécessaires à l'entrée de nos élèves dans le monde professionnel « utiliser différents outils interactifs et être capables d'interagir dans des groupes socialement mixtes » ...vaste programme ! Le Dr L. Farmer (California State University) a enchaîné sur le thème voisin de la critique des sources comme compétence essentielle. Nos collègues avaient gardé pour la fin l'intervention du Dr Ross Todd (Université

du New Jersey – Directeur du centre international des bourses d'études dans les bibliothèques scolaires et j'en passe). L'introduction à sa communication a été dithyrambique : gourou des bibliothèques scolaires, prophète, rock star etc. Il est vrai que le charisme et l'énergie du personnage sont étonnants (*j'avais lu ses articles mais je ne l'avais jamais entendu*). « **Ne mettons plus la tête dans le sable** » a été son ordre de départ. Tous nos utilisateurs commencent leurs recherches d'informations par un « clic ». Clic sur un clavier d'ordinateur, clic sur un téléphone portable, clic sur un I-Pad, I-Phone... etc. En revanche, « trouver l'information n'est pas synonyme de trouver la connaissance » et d'insister sur le volet « pédagogique » du rôle des bibliothécaires-documentalistes scolaires. Il ne suffit pas de fournir l'information sous toutes ses formes, encore faut-il qu'elle soit en adéquation avec les besoins de l'élève et que par la critique des sources elle concoure à l'acquisition de la « connaissance ». Donner accès à l'information n'est pas une fin mais un départ pour la maîtrise consolidée de cette « connaissance ». Passionnant... là encore vous trouverez des résumés de ces différentes interventions sur le site de l'IFLA (Bibliothèques et centres de ressources scolaires section 11).

Haïti (*en complément de l'article de J-P Accard*)

Nos collègues de la Bibliothèque nationale d'Haïti nous ont montré un film réalisé à partir des bandes enregistrées par les caméras de surveillance de la bibliothèque : sol qui bouge, rayonnages qui s'effondrent, livres et papiers qui volent, murs abattus...images parlantes pour nous et porteuses d'une émotion qui était palpable dans l'assemblée. (*Vous pouvez voir ce petit film sur youtube, National library of Haïti*)

J.-P Accard a évoqué tout ce qui se met en place et le travail déjà accompli par notre collègue D. Mincio. En l'état de l'avancement de nos actions il est difficile aujourd'hui d'en dire beaucoup plus et il y aura matière à un autre article.

Ce que nous pouvons déjà faire c'est remercier :

MERCI à la ville de Genève qui a déjà versé la somme de 50.000 frs pour soutenir l'action de l'IFLA pour Haïti. Nous avons été très fiers d'entendre ce don évoqué plusieurs fois.

MERCI à l'EPFL qui fait don de ses anciens rayonnages

MERCI à l'Enseignement primaire du canton de Genève pour un don de 2.000 livres pour enfants en parfait état

MERCI aux collègues des bibliothèques scolaires de Genève pour un don de manuels scolaires

MERCI aux bibliothèques de Bienne et de Bulle également pour des dons de livres

A ce jour, nous sommes plongés dans les problèmes d'acheminement ce qui n'est pas une mince affaire. Donc vous aurez plus d'informations dans le prochain numéro.

AIFBD (Association Internationale Francophone des bibliothécaires documentaliste)

Après quelques années de préparation et la création d'un conseil provisoire (D.McAdam pour la Suisse), les statuts ont été déposés en France et l'Association officiellement créée. La première assemblée générale a eu lieu il y a deux ans lors du Congrès de Montréal. Cette association membre de l'IFLA a pour but de renforcer la présence de la francophonie sur le plan international dans le monde des bibliothèques, de la documentation et de l'information et plus particulièrement à l'IFLA. Les élections pour le premier conseil d'administration se sont déroulées en 2009 (M. Duparc pour la Suisse).

Aujourd'hui, l'Association compte :

3 membres d'honneur (Danièle Bouhaged France OIF, Marie-Claire Germanaud France BNF et Philippe Sauvageau Canada Bibl de l'Assemblée nationale Québec) tous trois ont été des artisans actifs de la création de cette Association.

59 membres individuels pays du nord (*pour mémoire, une adhésion individuelle nord = 10 euros*)

75 membres individuels pays du sud

18 membres bibliothèque-centre de documentation Nord

10 membres bibliothèque-centre de documentation Sud

6 membres Associations Nord

3 membres Associations Sud

Lors de cette dernière année, le CA s'est surtout attaché à la traduction des textes officiels de l'IFLA, à la préparation du Congrès de la Martinique en 2011, à l'accompagnement d'un programme d'échanges professionnels et à la continuation du tableau de bord des traductions des communications des congrès de l'IFLA sur le portail Bibliodoc.

« Francophonies, bibliothèques et développement ». C'est le thème retenu pour notre deuxième congrès qui aura lieu du mardi 9 août au jeudi 11 août 2011 à Port-au-Prince à la Martinique. Vous avez pu lire l'appel à communication qui a paru récemment sur SwissLib.

Pour encouragement, retenez que les conférenciers sont dispensés de la finance d'inscription !

Après avoir reçu beaucoup de soutien de la part de l'OIF (Organisation internationale de la francophonie) celle-ci a cessé de le faire financièrement. Aujourd'hui une des premières préoccupations du CA est de trouver des financements. Déjà cette année, nos collègues du Sud n'ont pu assister à nos réunions faute de moyens et nous n'avons pas pu accorder de bourses. Les membres du CA font chacun de leur côté des démarches pour essayer de

trouver des « sponsors »...pas facile ! Si vous avez des idées transmettez-les-moi.

Que m'apporterait une adhésion à cette association ? C'est la réponse souvent reçue lorsque je m'efforce de recruter de nouveaux membres.

Aujourd'hui et en l'état, permettez-moi de paraphraser JF Kennedy et vous inciter à vous poser une autre question : Que puis-je faire pour l'AIFBD ? Que puis-je faire pour renforcer la présence de notre langue ? Que puis-je faire pour permettre à nos collègues francophones moins favorisés de bénéficier d'autres expériences et surtout de pouvoir faire connaître les leurs ? Que puis-je faire pour que les conceptions, les réalisations, les façons de voir et de concevoir le rôle des bibliothèques dans le monde francophone gagnent en visibilité ?

Notre association est jeune... elle a besoin de vous... Donc, visitez le site de l'AIFBD et ADHEREZ !

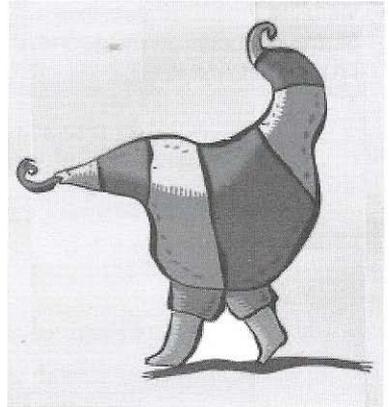
Madeleine Duparc



32EME CONGRES INTERNATIONAL IBBY

Santiago de Compostela ! Qui n'en a jamais entendu parler ? 2010 est une année sainte (Xacobeo). Les rues charmantes et étroites de cette toute petite ville sont envahies par des milliers de pèlerins et des centaines de congressistes, IBBY rassemblant à lui seul plus de 600 personnes.

Le « Palacio de congresos e exposicións de Galicia », un bâtiment à l'architecture épurée, accueille les participants pendant cinq jours. Une foule d'individus originaires des quatre coins du monde se presse par ordre alphabétique pour recevoir les informations nécessaires dès le premier jour. Le programme est riche et intéressant et la cérémonie d'ouverture a lieu le soir même. Le thème du congrès étant « La force des minorités », la présidente d'OEPLI (IBBY Espagne), le maire de Santiago de Compostela, la ministre de la culture du gouvernement espagnol et la présidente de la Xunta de Galicia¹ abordent des sujets très divers tels que l'importance de la promotion de la lecture et de la culture pour tous ou encore des minorités linguistiques espagnoles². Les trois langues officielles du congrès seront le gallego³, l'espagnol et l'anglais. Au terme de la cérémonie d'inauguration, un superbe concert de musique traditionnelle galicienne nous offre ce qui sera la première immersion dans la culture de cette magnifique région.



La force des minorités consiste à faire réfléchir la majorité

Le deuxième jour, la conférence qui ouvre le bal est donnée par Emilia Ferreiro. Cette toute petite femme est une chercheuse psycholinguiste d'origine argentine. Elle s'interroge sur les diverses approches de l'écrit par l'enfant et sur les avantages et désavantages pédagogiques que cela implique. Partie du postulat que les enfants peuvent facilement apprendre à lire et à écrire et que ce sont les adultes qui ont compliqué ces processus, sa réflexion porte sur la façon dont les enfants pensent la lecture et l'écriture. Elle mène ses recherches depuis 1979 et a été une pionnière dans le domaine. E. Ferreiro affirme que l'alphabétisation commence bien avant l'âge de 6 ans et ne s'achève que bien après. Elle préfère le terme de « lengua de cuna » (langue de berceau) à celui de langue

¹ Gouvernement autonome de la communauté autonome de Galicia

² Gallego, Catalàn, Euskera, Valenciano surtout, et quelques autres encore

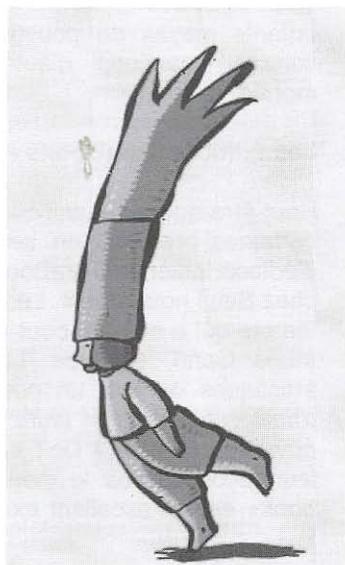
³ Langue parlée par le peuple galicien

maternelle, les pères réclamant aussi un certain droit à ce sujet. Le plurilinguisme étant très fréquent à notre époque, il va de soi que nous ne pouvons plus parler d'une seule langue maternelle. Le terme de langue de berceau implique ainsi un plurilinguisme et une multiculturalité.

Autre sujet sensible et phare de ce congrès, celui des langues minoritaires. Le problème se pose lorsqu'on souhaite transcrire le patrimoine de ces minorités de tradition orale par écrit. En clair, lorsque le catalan a été établi comme langue officielle à l'école en Catalogne, les enseignants ont dû suivre des cours de formation car ils savaient très bien le parler mais n'avaient jamais vraiment pratiqué l'écrit. Elle mentionne également cette volonté d'uniformisation de l'espagnol écrit et oral qui a surgi à un moment donné en Argentine. L'exemple de la prononciation « à l'espagnole » imposée du double L en Argentine est assez parlante. A l'école, on demanda du jour au lendemain aux enfants de prononcer le double L « yi ». « Lluvia⁴ » se prononcerait dorénavant « youvia » et non plus « jouvia », comme le font les argentins depuis toujours. Ou encore, la rue (calle) qui se prononcerait « cayé » et non plus « cajé ». Quoiqu'il en soit les enfants de quartiers défavorisés expliquèrent à E. Ferreiro qu'ils faisaient une différence entre les définitions des mots, suivant la prononciation. Pour eux, la « cayé » était la rue goudronnée et la « cajé » la rue faite de poussière, ou de boue quand il pleuvait (« jovia ») et non quand il pleuvait (« yovia »), étant donné que la pluie (« youvia ») n'existe que dans les histoires ! Après ce constat finalement assez cocasse, les enfants continuèrent tout simplement à prononcer comme ils l'avaient toujours fait, cette petite crise superflue de purification passagère n'ayant rien changé à la vie des gens. Ce besoin d'uniformisation des religions, des cultures, et même des langues est une négation complète des différences et de la richesse du monde.

Une autre étude a été menée autour de livres en plusieurs langues auprès d'enfants dans une école de Turin. Il est difficile d'exposer dans le détail les faits, néanmoins, les constats d'E. Ferreiro ont été les suivants : la diversité des cultures et le multilinguisme n'empêchent en aucun cas la bonne alphabétisation des enfants. Ils observent et distinguent mieux les lettres quand ils peuvent les comparer à d'autres. Un exemple probant est celui d'un groupe d'enfants qui a réussi à établir les règles grammaticales concernant les doubles consonnes en italien, à partir de l'observation d'un double L au début d'un mot espagnol, ce qui n'existe pas en italien.

Autre cas, la tradition orale. La production littéraire dans des langues comme le guarani ou le maya est en émergence. La diversité des



⁴ pluie

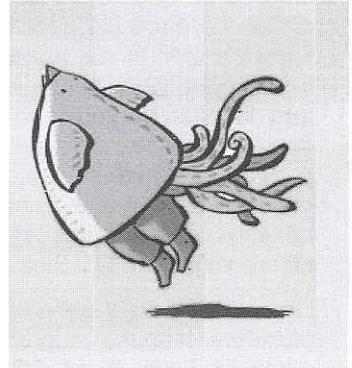
écritures et les nouveautés grammaticales sont indispensables pour pouvoir retranscrire et transmettre aux enfants une éducation dans leur langue.

Les littératures indigènes ou l'identité maya « retrouvée »

Victor Perujo vient d'une ethnie Maya du Guatemala. Les missionnaires lui ont donné une éducation qu'il n'aurait jamais reçue sans cela. Il montre rapidement un très grand intérêt pour les livres et la lecture et poursuit des études d'anthropologie aux Etats-Unis.

La destruction de centaines de livres mayas lors de la colonisation au XVI^e siècle fut fatale pour la culture Maya. Les colonisateurs coupables des faits essayèrent par la suite de faire réécrire les livres mais interprétèrent les sons et les lettres à leur façon. Le résultat est catastrophique.

Dès son premier contact avec la lecture et l'écriture, Victor Perujo a voulu transmettre la richesse culturelle de son peuple. Dans la culture maya, les rêves ont une grande importance. Pendant ses études, il fait un rêve dans lequel il gravit une montagne. Au sommet, dans un cercle, il aperçoit une table et une chaise. Sur celle-ci se trouve une pile d'ouvrages, dont il lit les intitulés. Son nom figure sur tous les ouvrages. Il décide de façon très naturelle de réaliser son rêve et de transmettre enfin son savoir. Son premier livre « Q'anil » raconte l'histoire d'une montagne secrète maya dont personne ne sait presque plus rien et est écrit en langue maya mais avec l'alphabet latin. Un peuple qui n'a qu'une tradition orale court le risque de perdre la trace de certaines parties de sa culture. V. Perujo, par son action, permet aux enfants mayas de pouvoir étudier leur langue comme beaucoup d'autres enfants dans le monde.



Les éditions TaraBooks et les artistes indiens : l'histoire d'un succès

Peut-être que le magnifique travail mené par Gita Wolf n'est pas encore arrivé à certaines oreilles, j'en serais la première surprise. Les livres de la maison d'édition indienne TaraBooks écrits en anglais ont déjà été traduits en français, chez Seuil notamment. Le congrès ne pouvait se passer de la présence de cette femme qui a mené à bout un projet de collaboration avec les artistes locaux des tribus Gond, en Inde. Leur production littéraire est un reflet des qualités artistiques de tout un peuple. Ces femmes et ces hommes ont une longue tradition picturale et leurs maisons en sont un exemple parlant. A travers des ouvrages comme « Do ! », pour n'en citer qu'un, ils décrivent leur quotidien et leur façon de voir le monde. Le livre de Bhajju Shyam « The London jungle book » est un excellent exemple de la façon toute particulière dont ces artistes

perçoivent l'Occident. Certaines tribus ont une ancienne tradition de peintures qu'ils déroulent en chantant le texte.

Dans un pays où les discriminations envers les minorités sont malheureusement très présentes, publier ce type de livres tient beaucoup de l'acte politique. Pour en savoir plus : <http://www.tarabooks.com/>

La promotion de la lecture dans le monde et les projets récompensés par le prix IBBY-Asahi

Effectuer un choix dans la multitude d'audacieux projets présentés lors du congrès doit être une tâche laborieuse pour le comité. Beaucoup d'entre eux m'ont profondément émue et impressionnée. Mais avant de laisser la place aux deux lauréats, je souhaiterais exposer trois des projets qui m'ont le plus touchée.

- *La lecture dans des milieux en crise*

Michèle Petit est une anthropologue française qui effectue des recherches autour du thème de la lecture et du lien entre la lecture et les personnes. Elle travaille notamment avec des minorités issues de milieux pauvres et défavorisés dans plusieurs pays d'Amérique Latine.

Dans la région désertique de la Meseta, en Patagonie argentine, il n'y a rien, pas d'arbres, pas d'oiseaux, mais des forages à perte de vue. Les gens y viennent uniquement pour travailler et fréquentent les quelques bars mis sur pied pour eux. Les suicides chez les jeunes sont nombreux. Grâce à Michèle Petit, des cafés littéraires, des ateliers et toutes sortes d'activités autour de la lecture ont été mis en place pour ces familles perdues au milieu de ce paysage désolé.

- *Corée du sud : Grace Eunjoo Kang (bibliothérapeute)*

Le projet pilote de Grace Eunjoo Kang a été soutenu par l'UNICEF. Il met au centre de ses préoccupations l'intégration des enfants issus de mariages mixtes. En effet, la Corée du sud accueille de plus en plus de femmes majoritairement originaires de Chine, du Vietnam, du Japon et des Philippines. Les enfants ont de graves difficultés d'intégration à l'école, due notamment à leurs différences physiques, sociales et culturelles.

En 2008, une loi en faveur de ces enfants et de leur famille a été mise en place afin de les aider à valoriser ces différences et à limiter les dépressions.

Une expérience a ainsi été menée auprès de six enfants originaires du Japon, de Chine, des Philippines et de Mongolie. L'idée était de développer leur identité en lisant des livres dans leur langue maternelle. La lecture d'un même livre écrit en plusieurs langues (chinois, vietnamien, cambodgien, thaï, etc.) pour cette occasion leur a ouvert les portes dont ils avaient besoin pour progresser.

- *Les enfants des rues et l'éducation en Afghanistan*

Nul ignore les nombreuses guerres et catastrophes qui perturbent l'Afghanistan depuis longtemps maintenant. Voilà plus de dix ans que l'organisation non-gouvernementale *ASCHIANA* œuvre pour aider les enfants et les familles qui vivent dans des conditions précaires. Mohammad Yousef, directeur de l'ONG, explique qu'il y a plus de 6 millions d'enfants à risque dans le pays. En effet, plus de 70% de la population afghane est composée de jeunes de moins de 25 ans. Le programme mené par M. Yousef contribue à former et à éduquer les jeunes et leurs familles en leur donnant ainsi les moyens d'améliorer leurs conditions de vie et de reconstruire le pays. Pour toucher la population, l'ONG offre plusieurs possibilités. Il existe des centres dans lesquels les enfants peuvent se rendre directement. Des unités mobiles ont également la mission de passer chez les gens pour les conseiller de suivre les programmes d'éducation. Parmi les activités proposées, la peinture et la calligraphie sont utilisées pour que les enfants puissent raconter leur propre histoire. Des professionnels fournissent des informations en matière d'hygiène et de santé, ils aident les jeunes à obtenir des allocations d'étude, proposent aux adultes une aide pour les questions administratives ou encore appuient financièrement les familles qui souhaitent monter une affaire.

Un suivi des enfants et des familles qui bénéficient de l'appui de l'ONG est indispensable. Ceci pour éviter le risque que les plus jeunes retournent dans la rue ou que d'autres emploient mal les aides financières par exemple. Il existe d'ailleurs une banque « *khazana* » gérée par des jeunes. Le comité décide notamment des prêts octroyés et veille à la bonne utilisation de ceux-ci.

Les autorités sont également mises à contribution pour qu'une meilleure communication avec la population soit possible. L'intervention d'assistants sociaux est utile quand il s'agit de faire de la prévention auprès des jeunes. Ils arrivent ainsi à éviter des incarcérations inutiles qui ne feraient que retarder l'intégration et l'éducation des jeunes.

Pour parler de ce qui nous concerne plus particulièrement, des bibliothèques permanentes et mobiles ont été mises sur pied également. Les livres voyagent de famille en famille pour le plus grand bonheur de tous. Il a été proposé aux enfants notamment de créer une revue qui serait gérée par eux.

La confiance donnée à la population et sa mise à contribution est indispensable pour qu'une action d'une telle ampleur soit réalisable. Nous ne pouvons que leur souhaiter un très grand succès.

- *Les lauréats : Ghana et Colombie*

Joana Felih et Kathy Knowles sont les deux femmes qui ont mené à bien un projet de promotion de la lecture au Ghana et créé « Osu children's library fund ».

Tout commence dans le jardin de Kathy où elle décide de raconter des histoires à quelques enfants pendant une journée. La semaine d'après, plusieurs dizaines d'enfants se pressent au portillon pour l'écouter. Face à la demande, il lui a rapidement paru évident qu'il fallait mettre en place quelque chose pour ces jeunes si avides de livres. Joana et Kathy ont ainsi ouvert leur première bibliothèque, qui a été suivie par beaucoup d'autres. Kathy Knowles a également publié des ouvrages photographiques pour enfants sur le thème des couleurs, des chiffres, des lettres et de la vie quotidienne. Pour en savoir plus : <http://www.osuchildrenslibraryfund.ca/>

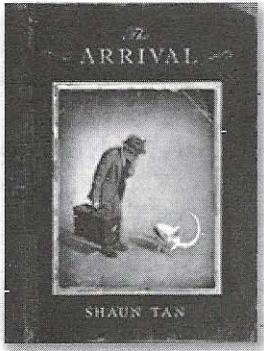
La « Fundaciòn taller de letras Jordi Sierra i Fabra » a mis en place des projets de lecture et d'écriture pour améliorer les conditions de vie des enfants issus de milieux défavorisés et difficiles de Medellin, en Colombie. Jordi Sierra i Fabra, auteur catalan reconnu, est présent à Santiago de Compostela avec le directeur de la fondation à Medellin, Juan Pablo Hernández. Le projet est né de l'idée de former une communauté lectrice dans des quartiers difficiles mais s'est rapidement transformé en politique publique. La difficulté d'entrer dans des quartiers sensibles de la ville n'a pas empêché les intervenants de se faire accepter, et d'intégrer les jeunes adultes locaux pour prendre le relais. Pour en savoir plus : [http://www.sierraifabra.com/ant/secciones/Fundacion Taller JSF/](http://www.sierraifabra.com/ant/secciones/Fundacion_Taller_JSF/)

La cérémonie de remise des prix a eu lieu dans le splendide « Hostal dos Reis Catòlicos ». Situé sur la Plaza do Obradoiro, cet hôtel crée un angle parfait avec la cathédrale et accueille depuis 1499 les pèlerins du monde entier. Nous avons été reçu par un magnifique concert de musique folklorique et par un délicieux buffet. Une soirée mémorable.

Workshop

- *Travesias visuales con lectores inmigrantes*⁵

L'atelier proposé se base sur un projet mené en Ecosse, en Catalogne, au Texas et en Australie par quatre femmes. Elles nous proposent d'effectuer le même parcours visuel que des immigrés âgés de 10 à 12 ans dans ces quatre régions du monde. L'un des albums sur lequel nous allons travailler est « Là où vont nos



pères » de Shaun Tan. Cet album ne contient pas de texte. Il porte sur les sujets de l'émigration, de l'exil, du voyage, de l'inconnu et de la découverte. A travers des images fortes et hautement symboliques, le lecteur découvre un monde dans lequel les objets et les animaux tendent vers le fantastique et l'imaginaire.

Les enfants ont fait des analyses très élaborées des images. Ils ont ainsi appris des nouveaux mots, ont pu dessiner à leur tour leur voyage, ont raconté leur parcours et pu partager ainsi leurs expériences à travers des discussions avec les autres.

Les albums sans texte et complexes comme ceux que nous avons étudié ont le potentiel de développer des compétences de lecture visuelle. Les enfants observent minutieusement pour pouvoir déchiffrer et développer leur propre interprétation. Le partage et la discussion apportent une compréhension plus profonde des images. Cette expérience a véritablement porté ses fruits et créé une authentique communauté de lecteurs aux origines culturelles diverses.

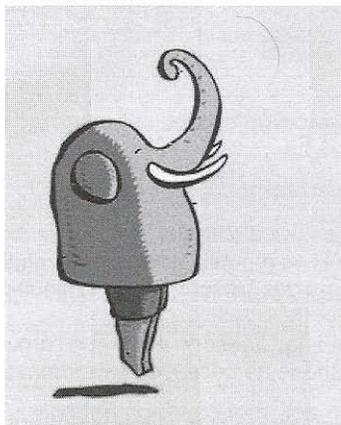
Une nécessité

Lygia Bojunga, auteure brésilienne reconnue, nous a envoûtés par une mise en scène intimiste de ses histoires d'amour virtuelles avec les auteurs de sa jeunesse. Nous avons eu le plaisir d'entendre Manuel Rivas, grand auteur galicien, délirer dans sa langue pendant une heure et demi en racontant son enfance. Nous avons eu tout le loisir d'observer, le sourire en coin, David Almond se dépêtrer d'une performance-lecture avec trois autres auteurs. Nous avons admiré, les larmes aux yeux, les lauréats recevoir les applaudissements mérités d'un public transporté. Tous nos sens ont été éveillés à la culture galicienne dévoilée au fil des soirées.

⁵ Parcours visuels avec des lecteurs immigrants

Les personnes venues du monde entier présenter leur travail représentent une minorité dans leur pays. Ces personnes, réunies en un même lieu pour une même cause, agissent comme une masse désarmante de volonté et d'enthousiasme.

Les rencontres, les échanges, la qualité culturelle et le choix de conférences et workshops constituent la richesse même du Congrès de l'IBBY. Cette ouverture sur le monde est indispensable pour pouvoir évoluer dans notre métier et garder les yeux ouverts sur les nouvelles réalités de notre société.



Susana Cameàn
Bibliothèques Municipales de Genève

32º CONGRESO
32º INTERNATIONAL
IBBY CONGRESS



INTERNACIONAL DE IBBY
SANTIAGO DE COMPOSTELA
8-12 SET/SEP 2010

« O POUÇO QUE DEUS ME DEU CABE NUNHA MAN,
O POUÇO CONTIGO E MOITO
O MOITO SEN TI E NADA »

« LE PEU QUE DIEU M'A DONNE TIENT DANS UNE MAIN,
LE PEU AVEC TOI, C'EST BEAUCOUP,
BEAUCOUP SANS TOI, CE N'EST RIEN »

COMPTINE GALICIENNE

ENTRE DEUX VAGUES ENTRE DEUX VAGUES DEUX VAGUES

ATTAQUE EN REGLE

Une belle attaque frontale vient d'ébranler l'ensemble des établissements de la ville de Chicago. La chaîne Fox News a publié un papier incendiaire, dans lequel la présence, l'existence et l'intérêt même des bibliothèques publiques sont violemment remis en question.

Faut-il vraiment continuer à les financer, alors que l'arrivée d'internet et de l'accès aux œuvres par le biais numérique ne nécessite plus vraiment des structures d'accueil en dur ?

L'Illinois compte 799 bibliothèques et le public emprunte 88 millions de livres.

Chicago injecte 120 millions de dollars par an dans ses établissements et 2,5 % des taxes foncières payées par les habitants servent à alimenter ce budget. Argent allégrement jeté par les fenêtres, selon la logique de Fox News...

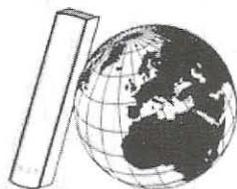
Le coup a frappé dur et l'article fait parler de lui. Surtout en comparant les coûts et sommes investies avec les 2 pauvres millions de dollars générés par les amendes de retard perçues par les bibliothèques !

Reportage à visionner :

<http://www.actualitte.com/actualite/19932-bibliotheque-argent-investissement-inutile-couts.htm>



BSF



Bibliothèques Sans Frontières
Libraries Without Borders

Bibliothèques Sans Frontières a été créée en 2007. Son action demeure en priorité l'appui aux bibliothèques dans leur rôle de vecteur de savoir et d'éducation.

Sa mission tient en 8 points : construction de bibliothèques; formation de personnels; structuration de réseaux de lecture publique; sauvegarde de fonds documentaires ; partenariats Nord-Sud ; création de plates-formes internet ; appui à l'édition locale et recherche sur les pratiques innovantes en matière d'écrit et de NTIC

Bibliothèques Sans Frontières soutient l'idée que le don ne peut participer au développement social et humain que s'il est doublé d'un accompagnement de l'ensemble de la chaîne du livre.

« Au-delà du don de livres »

http://www.bibliosansfrontieres.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=2&Itemid=4



ARCHIVES TWITTER ?

Twitter, Facebook ou les blogs nécessitent-ils le même travail d'archivage que celui des livres ?

Alors que la Library of Congress vient de décider d'archiver les tweets, la British Library songe à ne conserver que les publications Twitter des écrivains britanniques.

La British Library est en proie à un dilemme : archiver ou ne pas archiver, et donc collecter les messages des réseaux sociaux ou d'autres outils internet que l'on n'a pas encore découverts ? Ces documents viennent alimenter la vie quotidienne et pourraient devenir une part essentielle dans la compréhension historique, culturelle et sociale.

La B.L. conserve dans ses archives nombres de magazines éphémères ou de revues spécialisées qui n'ont pas connu de vie très longue. Occulter la présence de Google serait une erreur.

Dans la perspective d'augmenter ses stocks d'archives, la B.L. a ouvert un site « 2020 vision » visant à garantir « l'accès pour les générations futures aux documents, permettre l'accès à tous ceux qui veulent se lancer dans la recherche, soutenir les communautés de chercheurs dans les domaines clefs, pour en retirer des avantages sociaux et économiques, enrichir la vie culturelle de l'Angleterre et collaborer à la création d'une base de savoirs qui soit la plus complète au monde ».

Reste à définir si, les haïkus mis à part, le génie littéraire peut s'exprimer en 140 signes !

2020 vision

<http://www.bl.uk/2020vision>

Information reprise par L'hebdo, no 41 (octobre 2020)

Actualité.com : <http://www.actualite.com/actualite/21569-archives-stocker-twitter-facebook-blogs.htm>



LES JOYAUX DE LA LITTÉRATURE EUROPEENNE

Une exposition virtuelle innovante donne accès à près de 1.000 livres de la littérature européenne, accessibles gratuitement en ligne.

La collection rassemble des titres proposés par 23 des bibliothèques nationales européennes, dont 76 proviennent de la Bibliothèque nationale suisse, souvent présentés dans leur forme manuscrite ou en première édition.

The European Library

<http://www.theeuropeanlibrary.org/exhibition/>



B.O.O.K

Voici une vidéo amusante sur un tout nouveau support de lecture le « BOOK : Bio-Optical Organized Knowledge device ».

Fabriqué à base de matériaux biodégradables, d'un usage aisé et sans complication électronique le « book » devrait obtenir un vif succès auprès du public des bibliothèques.

Parlé espagnol avec sous-titres anglais

http://www.youtube.com/watch?v=YhcPX1wVp38&feature=player_embedded#at=23



ALLO BIBLIO

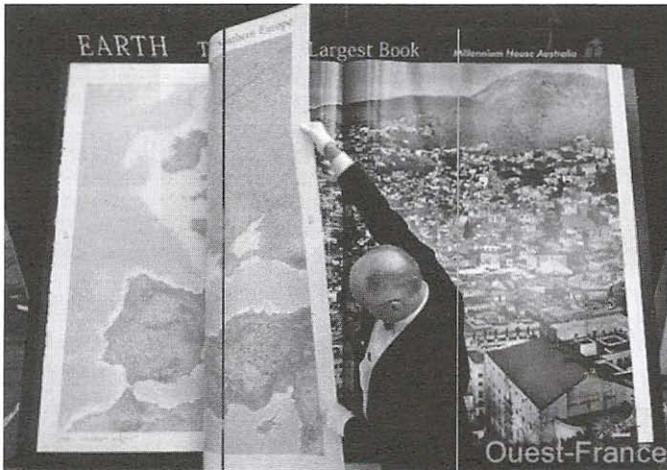


TRES GRAND LIVRE !

Difficile à lire dans son fauteuil !

L'éditeur australien, Gordon Cheers, se pique d'avoir publié le plus grand livre du monde. Intitulé « Earth », il s'agit d'un atlas avec des photos, haut de 1,8 m et large de 2,75 m. Sa couverture peut à peine être ouverte par un homme seul.

L'ouvrage n'a été publié qu'à trente et un exemplaires pour un prix de 100.000 dollars pièce. « J'en ai déjà vendu deux aux Émirats Arabes Unis », a indiqué l'éditeur lors de la présentation de l'ouvrage, au Salon du livre de Francfort.



http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-Tres-cherle-tres-grand-livre-38826-1538815_actu.Htm

BIBLIOBUS EN VEDETTE

La Tribune de Genève a consacré une pleine page au Bibliobus, donnant ainsi une publicité bien méritée à ce service bientôt cinquantenaire.

Un journaliste a accompagné les bibliothécaires lors de leur passage à Puplinge.

Initialement, en service dans le centre-ville de Genève, le Bibliobus s'est reconverti dans les communes du canton dépourvues de bibliothèques fixes.

A l'abri de tout projet de suppression, le Bibliobus a néanmoins fait l'objet de discussions en 2009. La Ville de Genève ne souhaitait plus gérer seule ce système. Un partenariat s'est alors mis en place avec les communes, aujourd'hui réunies sous la houlette de l'Association des communes, qui cofinance la précieuse prestation.

*"Avec les Bibliobus, les livres s'ouvrent sur la campagne"
Tribune de Genève, 28 septembre 2010*

UNE CONSCIENCE EXPOSEE

La Bibliothèque de La Chaux de Fonds consacre une exposition à une belle personnalité : Pierre Cérésole.

Né à Lausanne en 1879 et mort en 1945 au Daley sur Lutry, Pierre Cérésole est le fils de Paul Cérésole, qui fut juge au Tribunal fédéral, Conseiller fédéral et Président de la Confédération.

En 1920, il fonde le Service civil international et organise un premier chantier de reconstruction près de Verdun avec des volontaires français et allemands. Il ne cessera de se battre contre la guerre et pour l'objection de conscience. Romain Rolland dira de lui qu'il était « la plus haute conscience de la Suisse ».

*Pierre Cérésole : une vie au service de la paix, 25 septembre 2010 - 15 janvier 2011.
Bibliothèque de la ville, 33 rue du Progrès*

PLUS FORT QUE GOOGLE !

En septembre dernier, le « Guide de l'étudiant », était largement consacré à notre monde professionnel avec un bon article sur la formation I+D et une interview de David Aymonin, directeur de la bibliothèque de l'EPFL.

Le titre "Bibliothèques plus fortes que Google" a alimenté quelques discussions sur Swisslib,...

Guide de l'étudiant, suppl. de L'Hebdo no 35, 2 septembre 2010

LES ARCHIVES DU FONDS DUNAND

Après plus de dix ans de négociations, la Faculté de lettres de l'Université de Genève a restitué au Liban les archives de Maurice Dunand (1898-1987), célèbre archéologue français.

L'archéologue avait constitué une documentation précieuse lors des fouilles qu'il dirigea de 1926 au milieu des années 1970 à Byblos, au nord de Beyrouth.

C'est le seul site au Proche-Orient exploré à peu près intégralement, depuis ses origines, environ 5.000 ans avant J.-C., jusqu'à la période médiévale.

Le Monde, 31 août 2010

LA BIBLIOTHEQUE DU PHARE



En 1876, le Light-House Establishment qui s'occupait des phares en Amérique, lançait un nouvel équipement pour les gardiens de phare, la bibliothèque portable.

Les gardiens recevaient une mallette en bois contenant une sélection de livres : de la littérature américaine ou internationale mais aussi des ouvrages pratiques. Les mallettes étaient régulièrement changées.

<http://www.michiganlights.com/lhlibrary.htm>

<http://www.actualitte.com/actualite/21927-bibliotheque-transportable-gardien-phare-ipad.htm>

LECTURES SOUS SURVEILLANCE

Dans la prison militaire américaine de Guantanamo, une bibliothèque de 18.000 livres, DVDs, journaux et magazines en 18 langues (l'arabe bien sûr, mais aussi l'ourdou, le farsi, l'ouzbek) est à la disposition des 176 détenus.

« *Harry Potter* », la série « *Twilight* », la trilogie du « *Seigneur des anneaux* », un manuel pratique pour apprendre à combattre la tristesse, le « *National Geographic* », des recueils de poésie, les thrillers de John Grisham et les policiers d'Agatha Christie sont les plus demandés.

L'auteur de cette enquête parue dans Times Magazine précise que si les livres de Barack Obama sont bien en rayon, on ne se bat pas pour les lire. Mais s'il évoque un engouement pour « *des textes islamiques* », il ne dit mot (du moins dans la version en ligne) de ce qu'on peut raisonnablement supposer être le livre le plus demandé : le Coran.

Tiré de : La république des livres : blog de Pierre Assouline
<http://passouline.blog.lemonde.fr/2010/08/22/ce-quon-lit-a-guantanamo/>

HORS-TEXTE

est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 25.- l'an (ccp 12-20457-3)

ADRESSE DU SITE AGBD SUR LE WEB: <http://www.agbd.ch>

LE COMITE DE REDACTION

est composé de: Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi

ADRESSE

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3

Réponse à notre dernier concours : Bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Maurice.
La gagnante est Madame Marie-Claude Martin



ATTENTION ! Délai de remise pour le prochain numéro

4 mars 2011

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Editorial</i>	3
<i>Billet du président</i>	5
<i>Hommage à A.-L. Grobéty</i>	7
<i>Hommage à A. Chavanne</i>	9
<i>L'avenir de la musique en bibliothèque</i>	19
<i>OpenILLink</i>	25
<i>IFLA 2010 : Haïti</i>	32
<i>IFLA 2010 : Bibliothèques et centres</i>	36
<i>32^{ème} Congrès international IBBY</i>	40
<i>Entre deux vagues</i>	42
<i>Allo Biblio Echos</i>	46

